

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 268

2 février 2016

SOMMAIRE

Apollo Logistics Germany 3 S.à r.l.	12863	New Dimension Tech S.A.	12854
Arno Glass Luxco	12819	New Europe Investments Holdings S.A.	12854
BMS SICAV-SIF	12825	New Yorker Luxembourg S.à r. l.	12853
Brascolux S.à r.l.	12827	Nobro S.à r.l.	12855
Brevan Howard Liquid Portfolio Strategies	12832	Novelia Senior Services S.A.	12855
C.C. s.à r.l.	12863	Novis AG	12855
Conderton Group Holdings S.à r.l., SPF	12826	Nubiotech Environnement	12856
Fenestral S.A.	12823	Odyssey Investments S.à r.l.	12856
Findus Intermediary Holdings S.à r.l.	12832	Oportet S.à r.l.	12856
Findus PIK GP S.à r.l.	12818	OSCAR Investments S.A.	12856
Forester S.A.	12834	P.A.R.A.D.I.S.O. Trust II S.A.	12857
Forester S.A., société de gestion de patrimoine familial	12834	Paraguay Agricultural Corporation S.A.	12857
Grace Lodge Care S.à r.l.	12836	Paser Participations S.A.	12860
Gracewell Investment No 2 S.à r.l.	12836	Patrimundi 1869 S.A.	12857
Gracewell Properties (Abercorn) S.à r.l.	12834	Patrizia Basket Lux Holdco S.à.r.l.	12860
Immlev	12832	Patrizia Bastite Holdco 1 S.à r.l.	12860
Jacobs und Sohn GmbH	12854	Pfizer Atlantic Holdings S.à r.l.	12858
John Taylor Corporate S.A.	12853	Phoenix II Mixed J	12858
JP/LX BC Stereo V S.à r.l.	12828	Plasto Invest S.A.	12838
J. Restauration S.à r.l.	12858	Plasto Invest S.A.	12844
Lighthouse Intermediary Holdings S.à r.l.	12832	PMI Project Management International S.à.r.l.	12843
Lighthouse PIK GP S.à r.l.	12818	Polish Alternative Investments Société en Commandite Spéciale	12837
M&G Real Estate Finance 3 Co. S.à r.l.	12860	Pollington Investments S.à r.l.	12859
MI Immo S.A.	12852	Prefere Resins Investment S.à r.l.	12859
MimB S.à r.l.	12849	Project Station S.à r.l.	12840
MIMI an seng Kanner S.à r.l.	12850	ProPulse Fund	12859
Mineral Partners S.A.	12851	Repeco 5 S.A.	12864
Minett Sharks	12851	Repeco 7 S.A.	12864
Mobicom S.A.	12851	Rocket Internet Capital Partners (Euro) SCS	12839
Molitor Luxembourg S.A.	12852	RRD Financial Holdings S.A.	12847
Molson Coors Lux 1	12852	SINEQUANON Invest S.à r.l.	12823
NASDAQ Holding Luxembourg Sàrl	12852		
New Dimension Content SA	12854		

**Lighthouse PIK GP S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. Findus PIK GP S.à r.l.).**

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 184.382.

In the year two thousand and fifteen, on the sixteenth day of November,
before Us, Maître Henri BECK, notary residing in Echternach, Grand Duchy of Luxembourg,

THERE APPEARED:

Findus Intermediary Holdings S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 6 rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 184.309, and having a share capital of EUR 14,039.40 (the Sole Shareholder),

in its capacity as sole shareholder of Findus PIK GP S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 6 rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 184.382 (the Company).

The Company has been incorporated on January 30, 2014 pursuant to a deed of Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 921 of April 10, 2014. The articles of association of the Company (the Articles) have not been amended since then.

The Sole Shareholder is represented by Peggy Simon, notary's clerk, residing professionally in L-6475 Echternach, 9, Rabatt, by virtue of a proxy given under private seal.

Said proxy, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to record the following:

- I. The Sole Shareholder holds all the shares in the capital of the Company;
- II. the Sole Shareholder has taken the following resolution:

Sole resolution

The Sole Shareholder resolves to change the name of the Company into “Lighthouse PIK GP S.à r.l.” and to subsequently amend article 1 of the Articles, so that it shall henceforth read as follows:

“ **Art. 1. Name.** The name of the company is “Lighthouse PIK GP S.à r.l.” (the Company). The Company is a private limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, in particular the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended (the Law), and these articles of incorporation (the Articles)”.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states that at the request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version, at the request of the same appearing party, in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version shall prevail.

Whereof, the present notarial deed is drawn in Echternach, on the year and day first above written.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, the latter signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quinze, le seizième jour de novembre,
par-devant nous, Maître Henri BECK, notaire de résidence à Echternach, Grand-Duché de Luxembourg,

A COMPARU:

Findus Intermediary Holdings S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et régie par le droit luxembourgeois, dont le siège social est établi au 6 rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro 184.309 et disposant d'un capital social s'élevant à EUR 14.039,40 (l'Associé Unique),

en sa qualité d'associé unique de Findus PIK GP S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et régie par le droit luxembourgeois, dont le siège social est établi au 6 rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro 184.382 (la Société).

La Société a été constituée le 30 janvier 2014, suivant un acte de Maître Henri Hellinckx notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 921 le 10 avril 2014. Les statuts de la Société (les Statuts) n'ont jamais été modifiés depuis.

L'Associé Unique est représenté par Peggy Simon, clerc de notaire, dont l'adresse professionnelle se situe à L-6475 Echternach, 9, Rabatt, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire agissant pour le compte de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour les besoins de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a prié le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- I. Que l'Associé Unique détient toutes les parts sociales dans le capital social de la Société;
- II. Que l'Associé Unique a pris la résolution suivante:

Résolution unique

L'Associé Unique décide de changer la dénomination de la Société en «Lighthouse PIK GP S.à r.l.», et par conséquent de modifier l'article 1 des Statuts, qui aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 1^{er}. Dénomination.** Le nom de la société est «Lighthouse PIK GP S.à r.l.» (la Société). La Société est une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), ainsi que par les présents statuts (les Statuts).

Déclaration

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, déclare qu'à la demande de la partie comparante ci-dessus, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une version française et qu'à la demande de ladite partie comparante, en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Echternach, à la date qu'en tête des présentes.

Et après lecture du document au mandataire de la partie comparante, ce dernier a signé avec nous, le notaire, le présent acte original.

Signé: P. SIMON, Henri BECK.

Enregistré à Grevenmacher Actes Civils, le 19 novembre 2015. Relation: GAC/2015/10001. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à demande, aux fins de dépôt au registre de commerce et des sociétés.

Echternach, le 23 novembre 2015.

Référence de publication: 2015189376/85.

(150212163) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 novembre 2015.

Arno Glass Luxco, Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 116.250.

In the year two thousand and fifteen, on the twelfth of November.

Before us Maître Marc Loesch, notary public residing in Mondorf, Grand Duchy of Luxembourg,

was held

an extraordinary general meeting (the "Meeting") of the shareholders of Arno Glass Luxco, a société en commandite par actions, incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 412F, route d'Esch, L-1471 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 116250, incorporated pursuant to a deed of Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, on 30 March 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, on 13 July 2006, number 1353 and whose articles of association have been amended for the last time pursuant to a deed of Maître Martine Schaeffer, notary residing in Luxembourg, on 8 November 2007, and published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations on 2 February 2008, number 280 (the "Company").

The Meeting is opened at 10.00 a.m. and chaired by Me Christophe Nicolay, professionally residing in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg (the "Chairman").

The Chairman appoints Monsieur Lorenzo Barcaglioni, professionally residing in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg as secretary (the "Secretary") and scrutineer of the Meeting (the "Scrutineer").

The Chairman, the Secretary and the Scrutineer being collectively referred to as the "Board of the Meeting".

The Board of the Meeting having thus been constituted, the Chairman declared and requested the notary to state that:

I. The shareholders present or represented at the Meeting and the number of shares held by them are shown on an attendance list. This attendance list and the proxies of the represented shareholders, signed *ne varietur*, by the bureau of the Meeting and the proxyholders, will remain attached to the present minutes.

II. It appears from said attendance list that out of 27,435 shares representing the total share capital of the Company, 15,179 class 1 ordinary shares, 1,385 class 2 preferred shares, 2,342 class 3 preferred shares and 848 class 4 preferred shares, which represent together 72 % of the shares issued by the Company as well as the management share, all in registered form with a par value of one euro twenty-five cents (EUR 1.25) each, are present or represented at the present Meeting, so that the Meeting can validly decide on all items of the agenda which are known to the shareholders.

III. The shareholders declare having been convened per registered mail on 2 November 2015 and thus been duly informed on the agenda of the Meeting beforehand.

IV. The agenda of the Meeting is the following:

Agenda

1. Approval of the interim balance sheet dated 31 October 2015 as opening balance sheet of the liquidation;
2. Discharge of the sole manager and of the supervisory board members;
3. Dissolution and liquidation of the Company;
4. Appointment of a liquidator and determination of its powers and duties;
5. Determination of the remuneration of the liquidator; and
6. Miscellaneous.

These facts having been exposed and recognized as true by the Meeting, the Meeting, after deliberation, unanimously took the following resolutions:

First resolution

The Meeting resolves to approve the interim accounts of the Company as at 31 October 2015.

Second resolution

The Meeting resolves to grant full discharge to Arno Glass S.A., a société anonyme, incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 412F, route d'Esch, L-1471 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 116204 ("Arno Glass S.A."), being the sole manager of the Company, as well as to the supervisory board members of the Company for the period starting from the date of the last general meeting approving the accounts as of 31st December 2014 until the date of the liquidation of the Company.

Third resolution

In compliance with the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended (the "Law"), the Meeting decides to dissolve the Company and to start the liquidation proceedings.

Fourth resolution

As a consequence of the above resolution, the Meeting decides to appoint as liquidator Arno Glass S.A. (the "Liquidator"), renamed.

The Meeting grants the Liquidator the following powers:

The Liquidator has a mission to realize the assets and settle the liabilities of the Company. The net assets of the Company, after payment of the liabilities, will be distributed in kind and in cash by the Liquidator to the shareholders.

The Liquidator has the broadest powers as provided for by; 144 to 148 bis of the Law. It may accomplish all the acts provided for by; 145 without the authorization of the general meeting in the cases in which it is requested by law.

The Liquidator is exempted from drawing up an inventory and may refer to the accounts of the Company.

He may, under his own responsibility and regarding special or specific operations, delegate such part of his powers as he may deem fit, to one or several representatives.

The Liquidator may pay advances on the liquidation surplus after having paid the debts or made the necessary provisions for payment of the debts of the Company.

The Liquidator may bind the Company through his sole signature. The Company will also be bound in all circumstances by the signature of any person to whom such signatory power shall be delegated by the Liquidator.

Fifth resolution

As a consequence of the above resolutions, the Meeting resolves that the Liquidator will be entitled to a remuneration of twenty-seven thousand euro (EUR 27,000) in compensation of its mission as Liquidator of the Company.

Costs and expenses

The costs, expenses, remuneration or charges of any form whatsoever incumbent to the Company and charged to it by reason of the present deed are assessed to two thousand five hundred euro (EUR 2,500).

There being no further business, the meeting is closed at 10.25 a.m..

Whereof, the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that on request of the appearing persons, this deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

This deed having been read to the appearing persons, known to the notary by their first and surnames, civil status and residences, said persons appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française de ce qui précède:

L'an deux mille quinze, le douze novembre,

par devant Maître Marc Loesch, notaire résidant à Mondorf, Grand-Duché de Luxembourg,

a été tenue

une assemblée générale extraordinaire (l'«Assemblée») des actionnaires de Arno Glass Luxco, une société en commandite par actions, constituée et régie selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 412F, route d'Esch, L-1471 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 116250, constituée par un acte notarié de Maître Joseph Elvinger, notaire résidant à Luxembourg, le 30 Mars 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, le 13 Juillet 2006, numéro 1353 et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois selon un acte notarié de Maître Martine Schaeffer, notaire résidant à Luxembourg, le 8 Novembre 2007, et publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations le 2 février 2008, numéro 280 (la «Société»).

L'Assemblée est ouverte à 10.00 heures et présidée par Maître Christophe Nicolay, résidant professionnellement à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg (le «Président»).

Le Président nomme Monsieur Lorenzo Barcaglioni, résidant professionnellement à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, comme secrétaire (le «Secrétaire») et scrutateur (le «Scrutateur») de l'Assemblée.

Le Président, le Secrétaire et le Scrutateur étant collectivement appelé le «Bureau».

Le Bureau ayant été constitué, le Président a déclaré et a requis le notaire d'acter que:

I. Les actionnaires présents ou représentés à l'Assemblée et le nombre des actions détenues par eux sont répertoriés sur la liste de présence. Cette liste de présence et les procurations des actionnaires représentés, signées ne varietur, par le Bureau et les mandataires, resteront jointes à ce procès-verbal.

II. Il apparaît selon la liste de présence, que sur un total de 27.435 actions émises, 15.179 actions ordinaires de catégorie 1, 1.385 actions préférentielles de catégorie 2, 342 actions préférentielles de catégorie 3 et 848 actions préférentielles de catégorie 4, qui représentent 72 % des actions émises par la Société ainsi que l'action de commandité, toutes sous forme nominative d'une valeur nominale d'un euro et vingt-cinq centimes (EUR 1,25) chacune, sont présentes ou représentées à l'Assemblée, afin que l'Assemblée puisse valablement décider de tous les points de l'ordre du jour connus des actionnaires.

III. Les actionnaires déclarent avoir été informés de l'ordre du jour de l'Assemblée au préalable et ont été convoqués en date du 2 Novembre 2015.

IV. L'ordre du jour de l'Assemblée est le suivant:

Ordre du jour

1. Approbation des comptes intermédiaires de la Société en date du 31 Octobre 2015 comme bilan d'ouverture de la liquidation;

2. Décharge de l'administrateur unique et des membres du conseil de surveillance;

3. Dissolution et liquidation de la Société;

4. Nomination d'un liquidateur et détermination de ses pouvoirs et devoirs;

5. Détermination de la rémunération du liquidateur; et

6. Divers.

Ces faits ayant été exposés et reconnus vrais par l'Assemblée, l'Assemblée, après délibération, a unanimement pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée décide d'approuver les comptes intermédiaires de la Société datés du 31 octobre 2015.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide d'accorder décharge totale à Arno Glass S.A., une société anonyme, constituée et régie selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 412F, route d'Esch, L-1471 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 116204 («Arno Glass S.A.»), étant l'unique administrateur de la Société ainsi qu'aux membres du conseil de surveillance de la Société pour la période commençant à la date de la dernière assemblée générale ayant approuvé les comptes arrêtés au 31 décembre 2014 jusqu'à la date de liquidation de la Société.

Troisième résolution

En conformité avec la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la «Loi»), l'Assemblée décide de dissoudre la Société et de lancer la procédure de liquidation.

Quatrième résolution

En conséquence de la résolution qui précède, l'Assemblée décide de nommer comme liquidateur Arno Glass S.A. (le «Liquidateur»), prénommée.

L'Assemblée accorde au Liquidateur les pouvoirs suivants:

Le Liquidateur a comme mission la réalisation de l'actif et le règlement du passif de la Société. Les actifs nets de la Société, après paiement du passif, seront distribués en nature ou en numéraire par le Liquidateur aux actionnaires.

Le Liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148 bis de la Loi. Il peut accomplir tous les actes prévus à l'article 145 sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale dans les cas où elle est requise par la loi.

Le Liquidateur est dispensé d'établir un inventaire et peut se référer aux comptes de la Société.

Il peut, sous sa responsabilité et pour des opérations spéciales ou déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires une partie de ses pouvoirs comme il l'estime approprié.

Le Liquidateur peut payer des avances sur le boni de liquidation après avoir payé les dettes ou pris les dispositions nécessaires pour le paiement des dettes de la Société.

Le Liquidateur peut lier la Société par sa seule signature. La Société pourra aussi être liée en toutes circonstances par la signature de toute personne dont le pouvoir de signature aura été délégué par le Liquidateur.

Cinquième résolution

En conséquence des précédentes résolutions, l'Assemblée décide que le Liquidateur percevra une rémunération de vingt-sept mille euros (EUR 27.000,-) en compensation de sa mission en tant que Liquidateur de la Société.

L'Assemblée est clôturée à 10.25 heures.

Frais et dépenses

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison du présent acte, s'élève à environ deux mille cinq cents euros (EUR 2.500).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, à la date figurant en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande des comparants, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, le texte anglais fait foi.

L'acte ayant été lu aux comparants, connus du notaire instrumentant par noms, prénoms usuels, états et demeures, lesdits comparants ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: C. Nicolay, L. Barcaglioni, M. Loesch.

Enregistré à Grevenmacher A.C., le 12 novembre 2015. GAC/2015/9948. Reçu soixante-quinze euros. 75,00 €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

Pour expédition conforme.

Mondorf-les-Bains, le 23 novembre 2015.

Référence de publication: 2015189095/169.

(150211880) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 novembre 2015.

SINEQUANON Invest S.à r.l., Société à responsabilité limitée de titrisation.

Capital social: EUR 14.000,00.

Siège social: L-1263 Luxembourg, 1, rue Aristide Briand.

R.C.S. Luxembourg B 137.652.

—
Extrait de transfert de parts sociales

Il résulte de cessions de parts sociales effectuées en date du 1^{er} mars 2013 que:

Vivalto SAS, Société par Actions Simplifiées, ayant son siège social au 61, Avenue Victor Hugo, F-75116 Paris, immatriculée au registre de commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 411 643 620.

a cédé:

- 5 parts sociales de classe E qu'elle détenait dans la société Sinequanon Invest S.à r.l. à:

* Monsieur Sébastien Hermet résidant au 4, Square de l'hippodrome, Avenue Francis Chaveton, F-92210 Saint-Cloud

- 3 parts sociales de classe E qu'elle détenait dans la société Sinequanon Invest S.à r.l. à:

* Madame Sylviane Ansart résidant au 44, avenue de Verdun, F-95100 Argenteuil Suite à ces transferts, les parts sociales de Sinequanon Invest S.à r.l. sont désormais réparties comme suit:

Vivalto SAS:	150 parts sociales de classe A
	200 parts sociales de classe B
	200 parts sociales de classe C
	100 parts sociales de classe D
	17 parts sociales de classe E
	200 parts sociales de classe F
	200 parts sociales de classe G
	200 parts sociales de classe H
	200 parts sociales de classe I
	200 parts sociales de classe J
DC Lux:	25 parts sociales de classe A
Monsieur Daniel Caille:	25 parts sociales de classe A
	25 parts sociales de classe D
Monsieur Guillaume Raoux:	25 parts sociales de classe E
Monsieur Arnaud Dartois:	50 parts sociales de classe E
	4 parts sociales de classe D
Monsieur Aurélien Faré:	50 parts sociales de classe E
	5 parts sociales de classe D
Madame Brigitte Caille:	25 parts sociales de classe E
ADC SAS:	25 parts sociales de classe E
	4 parts sociales de classe D
MGR SAS:	12 parts sociales de classe D
Renaissance Investissement 5 SAS:	50 parts sociales de classe D
Monsieur Sébastien Hermet:	5 parts sociales de classe E
Madame Sylviane Ansart:	3 parts sociales de classe E
Total:	<u>2000 parts sociales</u>

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 novembre 2015.

Pour Sinequanon Invest S.à r.l.

Référence de publication: 2015189823/47.

(150211887) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 novembre 2015.

Fenestral S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 7, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 153.673.

—
L'an deux mil quinze, le six novembre.

Par devant Maître Joëlle SCHWACHTGEN, notaire de résidence à Wiltz.

S'est réunie

l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme FENESTRAL S.A., avec siège social à L-1470 Luxembourg, 7, Route d'Esch, constituée suivant acte reçu par Me Blanche MOUTRIER, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 15 juin 2010, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et des Associations n° 1504 en date du 22 juillet 2010, dont les statuts n'ont pas été modifiés à ce jour, inscrite au registre du commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 153.673,

L'assemblée est ouverte à quatorze heures sous la présidence de Madame Nadine VANDENPLAS, demeurant à B-5570 Beauraing, 334, Rue des Ardennes, qui fait également office de scrutateur et qui nomme comme secrétaire Monsieur Vincent GILSON, demeurant à B-5570 Beauraing, 334, Rue des Ardennes.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I. Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

Ordre du jour

1. Démission du conseil d'administration et du commissaire aux comptes et octroi de la décharge à ceux-ci.
2. Dissolution de la société et mise en liquidation.
3. Nomination d'un ou plusieurs liquidateurs et détermination de leurs pouvoirs.
4. Divers.

II. Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été signée «ne varietur» par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée aux présentes, avec lesquelles elle sera enregistrée.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations éventuelles des actionnaires représentés, après avoir été signées «ne varietur» par les membres du bureau et le notaire instrumentant.

III. Que l'intégralité du capital social soit 3.100 actions étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV. Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est constituée régulièrement et peut valablement délibérer, telle qu'elle est constituée, sur les points de l'ordre du jour.

Ces faits étant reconnus exacts par l'assemblée, le Président expose les raisons qui ont amené le conseil d'administration à proposer les points figurant à l'ordre du jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale accepte la démission des membres du conseil d'administration et du commissaire aux comptes. Et elle donne décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour les fonctions qu'ils ont exercés durant leurs mandats.

Deuxième résolution

Conformément à la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, l'assemblée générale décide de dissoudre la société et de la mettre en liquidation.

Troisième résolution

Suite à la résolution qui précède, l'assemblée générale nomme aux fonctions de liquidateurs, pour la durée de la liquidation, Monsieur Vincent GILSON, né le 30 mars 1963 à Ciney et Madame Nadine VANDENPLAS, née le 16 août 1969 à Bruxelles (District 2) demeurant ensemble à B-5570 Beauraing, 334, Rue des Ardennes.

Les liquidateurs ont les pouvoirs les plus étendus, prévus par les articles 144 et suivants de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales. Ils peuvent accomplir les actes prévus à l'article 145 sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale des actionnaires dans les cas où elle est requise. Ils peuvent, sous leurs responsabilités, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de leurs pouvoirs qu'ils déterminent et pour la durée qu'ils fixent.

Les liquidateurs feront un rapport au terme de leurs missions à l'assemblée générale conformément à l'article 151 de la loi modifiée du 10 août 1915.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la présente assemblée a été clôturée à quatorze heures trente.

Frais

Le montant des dépens, frais, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison du présent acte s'élèvent approximativement à huit cents euros (EUR 800,-).

DONT ACTE, fait et passé à Wiltz, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants connus du notaire instrumentant par noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: Vandenplas N., Gilson V., Joëlle Schwachtgen.

Enregistré à Diekirch, le 13 novembre 2015. Relation: DAC/2015/19170. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Tholl.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société pour servir à des fins administratives.

Wiltz, le 29 octobre 2015.

Référence de publication: 2015189389/69.

(150212423) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 novembre 2015.

BMS SICAV-SIF, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-5826 Hesperange, 33, rue de Gasperich.

R.C.S. Luxembourg B 133.225.

In the year two thousand and fifteen, on the sixth day of November,

Before Maître Joëlle BADEN, notary, residing in Luxembourg,

Is held

An extraordinary general meeting of shareholders of "BMS SICAVSIF", a société anonyme qualifying as an investment company with variable share capital, Specialised Investment Fund, with registered office at L-5826 Hesperange, 33, rue de Gasperich, recorded with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 133.225, incorporated pursuant to a notarial deed on October 29, 2007, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 2797 on December 4, 2007 (the "Company").

The articles of the Company have been amended for the last time pursuant to a notarial deed dated March 13, 2013, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, number 840 on April 10, 2013.

The meeting is chaired by Mrs Flore SENDEGEYA, private employee, residing professionally in Hesperange, who appointed as secretary Mr. Emmanuel Antoine GILSON de ROUVREUX, private employee, residing professionally in Hesperange.

The meeting elects as scrutineer Mrs Valérie LETELLIER, private employee, residing professionally in Hesperange.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state:

I. - That the meeting is held with the following:

Agenda

1. To resolve upon the dissolution and the liquidation of the Company; and

4. To appoint as liquidator (the "Liquidator") BDO Tax & Accounting, having its registered office at 2, avenue Charles de Gaulle, L - 1653 Luxembourg, represented by Mr Pierre Lentz and to determine the Liquidator's powers and remuneration. II. - That the present or represented shareholders, the proxyholders of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the present shareholders, the proxyholders of the represented shareholders and by the board of the meeting, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The proxies of the represented shareholders will also remain attached to the present deed after having been initialled *ne varietur* by the persons appearing.

III. - All the shares being registered shares, the present extraordinary general meeting was convened by notices containing the agenda sent by registered mail on October 27, 2015 to all the registered shareholders..

IV. - It appears from the attendance list, that 4,907.87 shares out of 6,273.99 shares in circulation are represented at the present extraordinary general meeting, so that the meeting can validly deliberate on the items of the agenda.

Then the general meeting, after deliberation, took unanimously the following resolutions:

First resolution

In accordance with articles 141-151 of the law of 10th August 1915 on commercial companies, as amended (the "Law"), the general meeting decides to dissolve the Company and to start the liquidation proceedings.

Third resolution

As a consequence of the above resolutions, the general meeting decides to appoint as liquidator of the Company BDO Tax & Accounting, having its registered office at 2, avenue Charles de Gaulle, L - 1653 Luxembourg, represented by Mr Pierre Lentz (the "Liquidator").

The general meeting resolves that, in performing its duties, the Liquidator shall have the broadest powers as provided for by Articles 144 to 148bis of the Law.

The Liquidator may perform all the acts provided for by Article 145 of the Law, without requesting the authorization of the general meeting in the cases in which it is requested.

The Liquidator may exempt the registrar of mortgages to take registration automatically; renounce all the real rights, preferential rights mortgages, actions for rescission; remove the attachment, with or without payment of all the preferential or mortgaged registrations, transcriptions, attachments, oppositions or other impediments.

The Liquidator is relieved from inventory and may refer to the accounts of the corporation.

The Liquidator may, under its responsibility, for special or specific operations, delegate to one or more proxies such part of its powers it determines and for the period it will set.

The Liquidator may distribute the Company's assets to the members in cash or in kind to his willingness in the proportion of their participation in the capital. The Liquidator shall be entitled to remuneration in accordance with market practice applicable to services rendered by chartered accountants.

There being no further business, the meeting is closed.

WHEREOF, the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing persons, the board of the meeting signed together with the notary this original deed.

Signé: F. SENDEGEYA, E. A. GILSON, V. LETELLIER et J. BADEN.

Enregistré à Luxembourg A.C. 1, le 10 novembre 2015. 1LAC / 2015 / 35439. Reçu douze euros € 12,-

Le Receveur (signé): MOLLING.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la Société sur demande.

Luxembourg, le 23 novembre 2015.

Référence de publication: 2015189184/67.

(150211923) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 novembre 2015.

Conderton Group Holdings S.à r.l., SPF, Société à responsabilité limitée - Société de gestion de patrimoine familial.

Siège social: L-5682 Dalheim, 12, om Bongert.

R.C.S. Luxembourg B 154.191.

L'an deux mille quinze, le dix novembre.

Pardevant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

A COMPARU:

Monsieur Arie DE REUS, Directeur de sociétés, né à Dordrecht (Pays-Bas), le 19 mai 1941, ayant comme adresse professionnelle à L-5682 Dalheim, 12, om Bongert, ici représenté par Monsieur Max MAYER, employé, ayant son domicile professionnel à Junglinster, 3, route de Luxembourg, en vertu d'une procuration lui délivrée, laquelle après avoir été signée «ne varietur» par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée aux présentes.

Laquelle personne comparante a, par son mandataire, requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- Que la société à responsabilité limitée - société de gestion de patrimoine familial "Conderton Group Holdings S.à r.l., SPF ", ayant son siège social à L-1933 Luxembourg, 45, rue Siggy vu Lëtzebuerg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B, numéro 154.191, laquelle a transféré son siège social et administratif au Grand-Duché de Luxembourg suivant acte reçu par Maître Léonie GRETHEN, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 30 juin 2010, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1696 du 19 août 2010. Les statuts n'ont pas été modifiés depuis.

- Que le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR), représenté par cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de cent vingt-cinq euros (125,- EUR) chacune, entièrement libérées.

- Que la personne comparante est la seule et unique associée de ladite société et qu'elle s'est réunie en assemblée générale extraordinaire et a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide de transférer le siège social vers L-5682 Dalheim, 12, om Bongert et de modifier en conséquence le première phrase de l'article 2 des statuts afin de lui donner la teneur suivante:

" **Art. 2. (1^{ère} phrase).** Le siège social est établi dans la Commune de Dalheim."

Deuxième résolution

L'assemblée générale constate que l'adresse de l'Associé et du Gérant unique est actuellement à L-5682 Dalheim, 12, om Bongert.

Evaluation des frais

Tous les frais et honoraires du présent acte incombant à la société sont évalués à la somme de 950,- EURs.

DONT ACTE, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, connue du notaire par son nom, prénom usuel, état et demeure, elle a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: Max MAYER, Jean SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher Actes Civils, le 12 novembre 2015. Relation GAC/2015/9702. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

Référence de publication: 2015189222/41.

(150211992) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 novembre 2015.

Brascolux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5682 Dalheim, 12, om Bongert.

R.C.S. Luxembourg B 90.541.

In the year two thousand and fifteen, on the tenth day of November.

Before us, Maître Jean SECKLER, notary residing in Junglinster, Grand Duchy of Luxembourg

THERE APPEARED:

Conderton Group Holdings S.à r.l., SPF, a private limited liability company, duly incorporated and validly existing under the laws of Luxembourg, having its registered office at L-5682 Dalheim, 12, om Bongert, Grand Duchy of Luxembourg, and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register, under number B 154.191 (the "Sole Shareholder"),

here represented by Mr Max MAYER, employee, residing professionally in Junglinster, 3, route de Luxembourg, by virtue of a power of attorney delivered to him, which after being signed ne varietur by the the appearing and the officiating notary, shall remain annexed to this deed.

Such appearing party represents the entire share capital of Brascolux S.à r.l. (hereinafter the «Company»), a private limited liability company («société à responsabilité limitée»), having its registered office at L-1933 Luxembourg, 45, rue Siggy vu Lëtzebuerg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg trade and companies' register under number B 90.541, incorporated by a deed of Maître Frank Baden, notary residing in Luxembourg, on September 17, 2002, published in the Memorial, Recueil C number 140, dated February 11, 2003.

The company's articles of association have been amended pursuant to a deed of Maître Henri Hellinckx, notary, residing in Luxembourg, on December 23, 2010, published in the Memorial, Recueil C, number 2944, dated December 1st, 2011.

The appearing party, representing the entire share capital declares having waived any notice requirement and acting in place of the extraordinary general meeting of shareholders, may validly deliberate on all the items of the agenda, and required the officiating notary to enact, the following resolutions taken in the present meeting:

First Resolution

The meeting resolves to transfer the address of the registered office to L-5682 Dalheim, 12, om Bongert, and subsequently to change the first sentence of article 5 of the By-Laws, to give it the following wording:

« **Art. 5. (first sentence).** The registered office of the Company is established in the municipality of Dalheim, Grand Duchy of Luxembourg»

Second Resolution

The meeting states that the address of the sole Shareholder and the managers is actually at L-5682 Dalheim, 12, om Bongert.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Junglinster, on the day specified at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing party, this deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing party and in case of discrepancy between the English and the French text, the English version shall prevail.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, known to the notary by name, first name and residence, the said proxyholder of the appearing party signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

En l'an deux mille quinze, le dix novembre.

Par devant nous, Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, Grand-Duché de Luxembourg.

A COMPARU:

Group Holdings S.à r.l., SPF, société à responsabilité limitée, valablement constituée et existant selon les lois du Luxembourg, ayant son siège social à L-5682 Dalheim, 12, om Bongert, Grand-Duché de Luxembourg et enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés luxembourgeois sous le numéro B 154.191 (l'«Associée Unique»)

dûment représentée par Monsieur Max MAYER, employé, ayant son domicile professionnel à Junglinster, 3, route de Luxembourg, en vertu d'une procuration lui délivrée, en vertu d'une procuration lui délivrée, laquelle après avoir été signée «ne varietur» par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte.

Ladite partie comparante représente la totalité du capital social de Brascolux S.à r.l. (ci-après dénommée la «Société»), société à responsabilité limitée, ayant son siège social à L-1933 Luxembourg, 45, rue Siggy vu Lëtzebuerg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du registre du commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 90.541, constituée aux termes d'un acte reçu par Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 17 septembre 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 140 en date du 11 février 2003.

Les statuts ont été modifiés par acte reçu par Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg en date du 23 décembre 2010, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 2944 du 1^{er} décembre 2011.

La partie comparante, représentant l'intégralité du capital social déclare renoncer aux formalités de convocation et agit en tant qu'assemblée générale extraordinaire qui peut valablement délibérer sur l'ensemble des points inscrits à l'ordre du jour, requiert le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide de transférer l'adresse du siège social vers L-5682 Dalheim, 12, om Bongert, et de modifier en conséquence la première phrase de l'article 5 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

« **Art. 5.** Le siège social est établi dans la Commune de Dalheim, Grand-Duché de Luxembourg.»

Deuxième résolution

L'assemblée générale constate que l'adresse de l'Associée Unique et des Gérants est actuellement: L-5682 Dalheim, 12, om Bongert.

Dont acte fait et passé à Junglinster, le jour indiqué au début de ce document.

Le notaire soussigné qui comprend et parle anglais, constate que sur demande de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi par une traduction française; sur la demande de la même partie et en cas de divergence entre le texte anglais et français, la version anglaise prévaut.

Le document ayant été lu à la mandataire de la partie comparante, connue du notaire par nom, prénom et domicile, ladite mandataire de la partie comparante a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: Max MAYER, Jean SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher Actes Civils, le 12 novembre 2015. Relation GAC/2015/9703. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

Référence de publication: 2015189189/78.

(150212013) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 novembre 2015.

JP/LX BC Stereo V S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 199.904.250,00.

Siège social: L-1748 Findel, 4, rue Lou Hemmer.

R.C.S. Luxembourg B 139.381.

In the year two thousand and fifteen, the thirteenth day of November.

Before us, Maître Henri BECK, notary residing in Echternach, Grand Duchy of Luxembourg,

was held

an extraordinary general meeting (the Meeting) of the sole shareholder of JP/LX BC Stereo V S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée) with registered office at 4, rue Lou Hemmer, L-1748 Luxembourg-Findel, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 139.381, having a share capital of EUR 1,981,925.- (the Company), incorporated on June 6, 2008 pursuant to a deed of Maître Joseph Elvinger, then notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, N° - 1654 of July 4, 2008. The articles of association of the Company (the;s) have been amended for the last time on November 28, 2012 pursuant to a deed of Maître Francis Kessler, then notary residing in Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, N° 3081 of December 24, 2012.

There appeared:

BC Stereo Holdings, L.P., a limited partnership organized under the laws of the Cayman Islands, having its registered office at c/o Maples Corporate Services Limited, Uglund House, South Church Street, PO Box 309, George Town, Grand Cayman, KY1-1104, Cayman Islands and registered with Registrar of Exempted Limited Partnerships Cayman Islands under number 66264, represented by its general partner, Bain Capital Investors, LLC, a limited liability company incor-

porated and organized under the laws of the State of Delaware, United States of America, having its registered office at c/o The Corporation Trust Company, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801 (the Sole Shareholder),

hereby represented by Peggy Simon, employee, residing professionally in L-6475 Echternach, 9, Rabatt, by virtue of a proxy given under private seal.

Said proxy, after having been signed *ne varietur* by the proxy-holder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed with such deed with the registration authorities.

The appearing party has requested the undersigned notary to record the following:

I. That the appearing party holds all the shares in the share capital of the Company;

II. That the agenda of the Meeting is worded as follows:

1. Increase of the share capital of the Company by an amount of one hundred ninety-seven million nine hundred twenty-two thousand three hundred twenty-five Euro (EUR 197,922,325.-) in order to bring it from its current amount of one million nine hundred eighty-one thousand nine hundred twenty-five Euro (EUR 1.981.925.-) to the amount of one hundred ninety-nine million nine hundred four thousand two hundred fifty Euro (EUR 199,904,250.-), by way of issuance of seven million nine hundred sixteen thousand eight hundred ninety-three (7,916,893) new shares, having a nominal value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each, having the same rights and obligations as the existing shares of the Company;

2. Subscription to and payment of the newly issued shares by a contribution in kind pursuant to the conversion of the convertible preferred equity certificates issued by the Company into shares;

3. Subsequent amendment of article 5.1 of the articles of association of the Company (the;s) in order to reflect the above share capital increase;

4. Amendment to the register of shareholders of the Company in order to reflect the above changes with power and authority given to any manager of the Company, each acting individually, to proceed in the name and on behalf of the Company with the registration of the newly issued shares in the register of shareholders of the Company; and

5. Miscellaneous.

III. That the Sole Shareholder has taken the following resolutions:

First resolution

The Sole Shareholder resolves to increase the share capital of the Company by an amount of one hundred ninety-seven million nine hundred twenty-two thousand three hundred twenty-five Euro (EUR 197,922,325.-) in order to bring it from its current amount of one million nine hundred eighty-one thousand nine hundred twenty-five Euro (EUR 1.981.925.-) to the amount of one hundred ninety-nine million nine hundred four thousand two hundred fifty Euro (EUR 199,904,250.-), by way of issuance of seven million nine hundred sixteen thousand eight hundred ninety-three (7,916,893) new shares, having a nominal value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each, having the same rights and obligations as the existing shares of the Company.

Second resolution

The Sole Shareholder resolves to subscribe for the seven million nine hundred sixteen thousand eight hundred ninety-three (7,916,893) newly issued shares of the Company, having a nominal value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each in consideration for the conversion of (i) seventy-one thousand four hundred one (71,401) series 1 convertible preferred equity certificates (ii) six million nine hundred forty-one thousand two hundred and fifty-three (6,941,253) series 2 convertible preferred equity certificates and (iii) nine hundred four thousand two hundred thirty-nine (904,239) series 3 convertible preferred equity certificates, all issued by the Company and having a nominal value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each (the CPECs), it holds in the Company and pursuant to the terms and conditions governing such CPECs.

The existence and valuation of the contribution in kind consisting of the CPECs is evidenced by *inter alia*, (i) a contribution certificate executed by the Sole Shareholder and the management of the Company (the Certificate) and (ii) the balance sheet of the Company dated 12 November 2015 and signed for approval by the management of the Company.

The Sole Shareholder further acknowledges that the Certificate states in essence that (i) the Sole Shareholder is the owner of the CPECs, (ii) it has the power to dispose of the CPECs, (iii) none of the CPECs is encumbered with any pledge or usufruct, (iv) there exists no right to acquire any pledge or usufruct on the CPECs and none of the CPECs is subject to any attachment, and (v) the receivable under the CPECs will be extinguished by way of confusion in accordance with article 1300 of the Luxembourg Civil Code.

The above balance sheet, after signature *ne varietur* by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to this deed for the purpose of registration.

The contribution of the CPECs in the aggregate amount of one hundred ninety-seven million nine hundred twenty-two thousand three hundred twenty-five Euro (EUR 197,922,325.-) is to be fully allocated to the share capital account of the Company.

Third resolution

The Sole Shareholder resolves to amend article 5 of the;s, which shall henceforth read as follows:

“The share capital of the Company is set at one hundred ninety-nine million nine hundred four thousand two hundred fifty Euro (EUR 199,904,250.-) represented by seven million nine hundred ninety-six thousand one hundred seventy (7,996,170) shares with a nominal value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each, all fully subscribed and entirely paid up.

In addition to the share capital, there may be set up a premium account into which any premium paid on any share in addition to its par value is transferred. The amount of the premium account may be used to provide for the payment of any shares, which the Company may redeem on a prorata basis from its shareholders, to offset any net realised losses, to make distributions to the shareholders or to allocate funds to the legal reserve.”

Fourth resolution

The Sole Shareholder resolves to amend the register of shareholders of the Company in order to reflect the above changes with power and authority given to any manager of the Company, each acting individually, to proceed in the name and on behalf of the Company with the registration of the newly issued shares in the register of shareholders of the Company.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states that at the request of the appearing party, this deed is drawn up in English, followed by a French version, and that in the case of divergences between the English text and the French text, the English version prevails.

WHEREOF, this deed was drawn up in Echternach, on the day stated above.

This deed has been read to the proxy holder of the appearing party, who signed it together with the undersigned notary.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quinze, le treizième jour de novembre,

Par-devant nous, Maître Henri BECK, notaire de résidence à Echternach, Grand-Duché de Luxembourg,

S'est tenue

une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) de l'associé unique de JP/LX BC Stereo V S.à r.l., une société à responsabilité limitée dont le siège social se situe au 4, rue Lou Hemmer, L-1748 Luxembourg-Findel, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 139.381 et disposant d'un capital social de EUR 1.981.925,- (la Société), constituée le 6 juin 2008 suivant un acte de Maître Joseph Elvinger, alors notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, N° - 1654 du 4 juillet 2008. Les statuts de la Société (les Statuts) ont été modifiés pour la dernière fois le 28 novembre 2012 suivant un acte de Maître Francis Kessler, alors notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, N° - 3081 du 24 décembre 2012.

A comparu:

BC Stereo Holdings, L.P., une société en commandite organisée selon les lois des Iles Cayman, dont le siège social se situe à c/o Maples Corporate Services Limited, Ugland House, South Church Street, PO Box 309, George Town, Grand Cayman, KY1-1104, Iles Cayman, inscrite au Registrar of Exempted Limited Partnerships Cayman Islands sous le numéro 66264, représentée par son associé commandité, Bain Capital Investors, LLC, une société à responsabilité limitée constituée et organisée selon les lois de l'Etat du Delaware, Etats-Unis d'Amérique, dont le siège social se situe à c/o The Corporation Trust Company, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware, 19801 (l'Associé Unique),

ici représenté par Peggy Simon, employée, avec adresse professionnelle à L5 6475 Echternach, 9, Rabatt, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire agissant pour le compte de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être enregistrée avec celui-ci auprès des autorités de l'enregistrement.

La partie comparante a prié le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. Que la partie comparante détient toutes les parts sociales dans le capital social de la Société;

II. Que l'ordre du jour de l'Assemblée est libellé comme suit:

1. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de cent quatre-vingt-dix-sept millions neuf cent vingt-deux mille trois cent vingt-cinq euros (EUR 197.922.325) afin de le porter de son montant actuel d'un million neuf cent quatre-vingt-un mille neuf cent vingt-cinq euros (EUR 1.981.925) à un montant de cent quatre-vingt-dix-neuf millions neuf cent quatre mille deux cent cinquante Euro (EUR 199.904.250,-) par voie d'émission de sept millions neuf cent seize mille (7.916.893) nouvelles parts sociales, d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune, ayant les mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes de la Société;

2. Souscription et libération des parts sociales nouvellement émises par un apport en nature en vertu de la conversion de certificats de parts sociales préférentielles convertibles émis par la Société en parts sociales;

3. Modification subséquente de l'article 5.1 des statuts de la Société (les Statuts) afin de refléter l'augmentation de capital social ci-dessus;

4. Modification du registre des associés de la Société afin de refléter les modifications ci-dessus avec pouvoir et autorité accordés à tout gérant de la Société, chacun agissant individuellement, afin de procéder au nom et pour le compte de la Société à l'inscription des parts sociales nouvellement émises dans le registre des associés de la Société; et

5. Divers.

III. Que l'Associé Unique a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé Unique décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de cent quatre-vingt-dix-sept millions neuf cent vingt-deux mille trois cent vingt-cinq euros (EUR 197.922.325) afin de le porter de son montant actuel d'un million neuf cent quatre-vingt-un mille neuf cent vingt-cinq euros (EUR 1.981.925) à un montant de cent quatre-vingt-dix-neuf millions neuf cent quatre mille deux cent cinquante Euro (EUR 199.904.250,-) par voie d'émission de sept millions neuf cent seize mille (7.916.893) nouvelles parts sociales, d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune, ayant les mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes de la Société.

Deuxième résolution

L'Associé Unique décide de souscrire au sept millions neuf cent seize mille (7.916.893) parts sociales nouvellement émises de la Société, d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune en contrepartie de la conversion de (i) soixante-et-onze mille quatre cent un (71.401) certificats de parts sociales préférentielles convertibles série 1, (ii) six millions neuf cent quarante-et-un mille deux cent cinquante-trois (6.941.253) certificats de parts sociales préférentielles convertibles série 2 et (iii) neuf cent quatre mille deux cent trente-neuf (904.239) certificats de parts sociales préférentielles convertibles série 3, tous émis par la Société et d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) chacun (les CPECs), qu'il détient dans la Société et en vertu des termes et conditions régissant les CPECs.

L'existence et l'évaluation de l'apport en nature se composant des CPECs sont prouvées, entre autre, par (i) un certificat d'apport signé par l'Associé Unique et la gérance de la Société (le Certificat) et (ii) le bilan de la Société daté du 12 novembre 2015 et signé pour approbation par la gérance de la Société.

L'Associé Unique prend en outre acte que le Certificat stipule essentiellement que (i) l'Associé Unique est le propriétaire des CPECs, (ii) qu'il a le pouvoir de disposer des CPECs, (iii) qu'aucun des CPECs n'est grevé d'un nantissement ou d'un usufruit, (iv) qu'il n'existe aucun droit d'acquérir un nantissement ou un usufruit sur les CPECs et qu'aucun des CPECs n'est soumis à un privilège et (v) que la créance au titre des CPECs sera éteinte par voie de confusion conformément à l'article 1300 du Code Civil luxembourgeois.

Le bilan ci-dessus, après signature ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexé au présent acte aux fins de l'enregistrement.

L'apport des CPECs, d'un montant total de cent quatre-vingt-dix-sept millions neuf cent vingt-deux mille trois cent vingt-cinq euros (EUR 197.922.325) sera intégralement affecté au compte de capital social de la Société.

Troisième résolution

L'Associé Unique décide de modifier l'article 5 des Statuts qui aura dès lors la teneur suivante:

«Le capital social de la Société est fixé à cent quatre-vingt-dix-neuf millions neuf cent quatre mille deux cent cinquante Euro (EUR 199.904.250,-) représenté par sept millions neuf cent quatre-vingt-seize mille cent soixante-dix (7.996.170) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

En plus du capital social, un compte de prime démission peut être établi auquel toutes les primes payées sur une part sociale en plus de la valeur nominale sont transférées. L'avoir de ce compte de primes peut être utilisé pour effectuer le remboursement en cas de rachat au prorata des parts sociales des associés de la Société, pour compenser des pertes nettes réalisées, pour effectuer des distributions aux associés, ou pour être affecté à la réserve légale.»

Quatrième résolution

L'Associé Unique décide de modifier le registre des associés de la Société afin de refléter les modifications ci-dessus et accorde pouvoir et autorité à tout gérant de la Société, chacun agissant individuellement, afin de procéder au nom et pour le compte de la Société à l'inscription des parts sociales nouvellement émises dans le registre des associés de la Société.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la demande de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une version française et en cas de divergences entre les versions anglaise et française, la version anglaise fait foi.

Fait et passé à Echternach, à la date qu'en tête des présentes.

Le document ayant été lu au mandataire de la partie comparante, le mandataire de la partie comparante a signé avec nous, le notaire, le présent acte original.

Signé: P. SIMON, Henri BECK.

Enregistré à Grevenmacher Actes Civils, le 17 novembre 2015. Relation: GAC/2015/9894. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à demande, aux fins de dépôt au registre de commerce et des sociétés.

Echternach, le 23 novembre 2015.

Référence de publication: 2015189544/192.

(150211912) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 novembre 2015.

Brevan Howard Liquid Portfolio Strategies, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 49, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 144.263.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 novembre 2015.

Référence de publication: 2015189192/10.

(150212491) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 novembre 2015.

Immlev, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4A, rue Henri Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 173.532.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale tenue le 5 novembre 2015 à 10h00

Décisions:

8. De transférer le siège social de la Société du 26 boulevard Royal, L-2449 Luxembourg au 4A rue Henri Schnadt, L-2530 Luxembourg, à compter du 5 novembre 2015;

Suite à cet exposé, aucune remarque n'est formulée, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Signatures

Le Président / Le Secrétaire

Référence de publication: 2015191083/15.

(150214020) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 novembre 2015.

**Lighthouse Intermediary Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. Findus Intermediary Holdings S.à r.l.).**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 184.309.

In the year two thousand and fifteen, on the sixteenth day of November,

before Us, Maître Henri BECK, notary residing in Echternach, Grand Duchy of Luxembourg,

THERE APPEARED:

Findus Manco S.C.A., a partnership limited by shares (société en commandite par actions) incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office at 6 rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 188.296, hereby represented by its general partner Findus Manco GP S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office at 6 rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 184.308, and having a share capital of EUR 12,500 (Shareholder 1),

AND

Lion/Gem Luxembourg 3 S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 6 rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 140.337, having a share capital of EUR 1,054,295 (Shareholder 2, together with Shareholder 1, the Shareholders),

in their capacity as shareholders of Findus Intermediary Holdings S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 6 rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 184.309 (the Company).

The Company has been incorporated on January 30, 2014 pursuant to a deed of Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the Memorial), number 886 of April 07, 2014. The articles of association of the Company (the Articles) have been last amended pursuant to a deed of Maître Henri Hellinckx, dated June 26, 2014 and published in the Mémorial, number 2375 of September 04, 2014.

The Shareholders are both represented by Peggy Simon, notary's clerk, residing professionally in L-6475 Echternach, 9, Rabatt, by virtue of two proxies given under private seal.

Said proxy, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder acting on behalf of the appearing parties and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed for the purpose of registration.

The appearing parties, represented as stated here above, have requested the undersigned notary to record the following:

- I. The Shareholders hold all the shares in the capital of the Company;
- II. the Shareholders have taken the following resolution:

Sole resolution

The Shareholders resolve to change the name of the Company into “Lighthouse Intermediary Holdings S.à r.l.” and to subsequently amend article 1 of the Articles, so that it shall henceforth read as follows:

“**Art. 1. Name.** The name of the company is “Lighthouse Intermediary Holdings S.à r.l.” (the Company). The Company is a private limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, in particular the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended (the Law), and these articles of incorporation (the Articles)”.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states that at the request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version, at the request of the same appearing parties, in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version shall prevail.

Whereof, the present notarial deed is drawn in Echternach, on the year and day first above written.

The document having been read to the proxyholder of the appearing parties, the latter signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quinze, le seizième jour de novembre,
par-devant nous, Maître Henri BECK, notaire de résidence à Echternach, Grand-Duché de Luxembourg,

ONT COMPARU:

Findus Manco S.C.A., une société en commandite par actions constituée et régie par le droit luxembourgeois, dont le siège social est établi au 6 rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 188.296, ici représentée par Findus Manco GP S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et régie par le droit luxembourgeois, dont le siège social est établi au 6 rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro 184.308 et disposant d'un capital social s'élevant à EUR 12.500 (l'Associé 1),

ET

Lion/Gem Luxembourg 3 S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et régie par le droit luxembourgeois, dont le siège social est établi au 6 rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 140.337 et disposant d'un capital social s'élevant à EUR 1.054.295 (l'Associé 2 et avec l'Associé 1 les Associés).

en leur qualité d'associés de Findus Intermediary Holdings S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et régie par le droit luxembourgeois, dont le siège social est établi au 6 rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 184.309 (la Société).

La Société a été constituée le 30 janvier 2014, suivant un acte de Maître Henri Hellinckx notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 886 le 7 avril 2014. Les statuts de la Société (les Statuts) ont été modifiés pour la dernière fois suivant un acte de Maître Henri Hellinckx en date du 22 juin 2014 et publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 2375 le 4 septembre 2014.

Les Associés sont tous deux représentés par Peggy Simon, clerc de notaire, dont l'adresse professionnelle se situe à L-6475 Echternach, 9, Rabatt, en vertu de deux procurations données sous seing privé.

Lesdites procurations, après avoir été signées ne varietur par le mandataire agissant pour le compte des parties comparantes et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour les besoins de l'enregistrement.

Les parties comparantes, représentées comme indiqué ci-dessus, ont prié le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- I. Que les Associés détiennent toutes les parts sociales dans le capital social de la Société;
- II. Que les Associés ont pris la résolution suivante:

Résolution unique

Les Associés décident de changer la dénomination de la Société en «Lighthouse Intermediary Holdings S.à r.l.», et par conséquent de modifier l'article 1 des Statuts, qui aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 1^{er}. Nom.** Le nom de la société est «Lighthouse Intermediary Holdings S.à r.l.» (la Société). La Société est une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), ainsi que par les présents statuts (les Statuts).

Déclaration

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, déclare qu'à la demande des parties comparantes ci-dessus, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une version française et qu'à la demande desdites parties comparantes, en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Echternach, à la date qu'en tête des présentes.

Et après lecture du document au mandataire des parties comparantes, ce dernier a signé avec nous, le notaire, le présent acte original.

Signé: P. SIMON, Henri BECK.

Enregistré à Grevenmacher Actes Civils, le 19 novembre 2015. Relation: GAC/2015/10002. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à demande, aux fins de dépôt au registre de commerce et des sociétés.

Echternach, le 23 novembre 2015.

Référence de publication: 2015189371/105.

(150212162) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 novembre 2015.

Gracewell Properties (Abercorn) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 160.442.

Les statuts coordonnés au 11 novembre 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Marc Loesch

Notaire

Référence de publication: 2015189427/11.

(150212429) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 novembre 2015.

Forester S.A., Société Anonyme,

(anc. Forester S.A., société de gestion de patrimoine familial).

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 68.306.

L'an deux mille quinze, le dix-sept novembre,

par-devant Nous, Maître Henri BECK, notaire de résidence à Echternach, Grand-Duché de Luxembourg,

s'est tenue

une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) de l'actionnaire unique de FORESTER S.A., société de gestion de patrimoine familial, une société anonyme constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, dont le siège social se situe au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 68.306 (la Société).

La Société a été constituée suivant un acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire alors de résidence à Luxembourg, le 22 janvier 1999, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le Mémorial), numéro 281 du 22 avril

1999. Les statuts ont été modifiés pour la dernière fois le 8 décembre 2010 suivant un acte reçu par Maître Joseph Elvinger, précité, publié au Mémorial numéro 275 du 10 février 2011 (la Société).

L'Assemblée est présidée par Peggy Simon, employée, avec adresse professionnelle à L-6475 Echternach, 9, Rabatt, qui nomme comme secrétaire Claudine Schoellen, employée, avec adresse professionnelle à L-6475 Echternach, 9, Rabatt.

L'Assemblée désigne comme scrutateur Peggy Simon, prénommée.

Le président, le secrétaire et le scrutateur forment le bureau de l'Assemblée.

Le bureau de l'Assemblée ayant ainsi été constitué, le président déclare et prie le notaire d'acter:

I. Que l'agenda de l'Assemblée est le suivant:

1) Décision d'adopter le statut d'une société de participation financière de droit luxembourgeois;

2) Modification de la dénomination de la Société en FORESTER S.A. et modification subséquente de l'article 1 des statuts de la Société qui aura désormais la teneur suivante:

«Le nom de la société est "FORESTER S.A.". La Société est une société anonyme régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, ainsi que par les présents statuts.»

3) Modification de l'objet social de la société et modification de l'article 4 des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

«L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, toutes valeurs et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit. Elle peut procéder à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de titres et instruments de toute autre nature. La Société peut prêter des fonds, y compris notamment, les revenus de tous emprunts, à ses filiales, sociétés affiliées ainsi qu'à toutes autres sociétés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés sur toute ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, la Société ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.

La Société peut employer toutes les techniques et instruments nécessaires à une gestion efficace de ses investissements et à sa protection contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.»

4) Modification de l'article 14 des statuts;

5) Divers.

II. La procuration de l'actionnaire représenté et le nombre des actions sont indiqués sur la liste de présence. Cette liste de présence signée par le mandataire de l'actionnaire, le bureau de l'Assemblée et le notaire instrumentant, ensemble avec la procuration de l'actionnaire représenté, après avoir été signées ne varietur par le président, resteront annexées au présent acte.

III. Il ressort de la liste de présence, que toutes les actions représentant le capital social de la Société sont présentes ou représentées à l'Assemblée, de sorte que l'Assemblée peut valablement délibérer et décider sur tous les points portés à l'ordre de jour, qui a été communiqué à l'avance à l'actionnaire unique présent ou représenté, qui confirme expressément le connaître.

IV. L'Actionnaire unique représenté par son mandataire décide alors de prendre les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée décide d'adopter le statut d'une société de participation financière de droit luxembourgeois.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide de modifier la dénomination de la Société en «FORESTER S.A.» et par conséquent, décide de modifier l'article 1 des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 1^{er}**. Le nom de la société est "FORESTER S.A.". La société est une société anonyme régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, ainsi que par les présents statuts.»

Troisième résolution

L'Assemblée décide, en conséquence de la première résolution, de modifier l'objet social de la Société et décide que l'article 4 des statuts aura désormais la teneur suivante:

Art. 4. L'objet de la société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, toutes valeurs et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

La société peut emprunter sous quelque forme que ce soit. Elle peut procéder à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de titres et instruments de toute autre nature. La société peut prêter des fonds, y compris notamment, les revenus de tous emprunts, à ses filiales, sociétés affiliées ainsi qu'à toutes autres sociétés. La société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés sur toute ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, la société ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.

La société peut employer toutes les techniques et instruments nécessaires à une gestion efficace de ses investissements et à sa protection contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

La société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.»

Quatrième résolution

L'Assemblée décide de modifier l'article 14 des statuts, de sorte qu'il aura la teneur suivante:

« **Art. 14.** La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents statuts.»

Fait et passé à Echternach, à la date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte ayant été faite au aux membres du bureau, ceux-ci ont signé avec le notaire instrumentant, le présent acte.

Signé: P. SIMON, C. SCHOELLEN, Henri BECK.

Enregistré à Grevenmacher Actes Civils, le 19 novembre 2015. Relation: GAC/2015/10009. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à demande, aux fins de dépôt au registre de commerce et des sociétés.

Echternach, le 24 novembre 2015.

Référence de publication: 2015189406/106.

(150212520) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 novembre 2015.

Grace Lodge Care S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 152.616.

Les statuts coordonnés au 11 novembre 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Marc Loesch

Notaire

Référence de publication: 2015189425/11.

(150212628) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 novembre 2015.

Gracewell Investment No 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 159.929.

Les statuts coordonnés au 11 novembre 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Marc Loesch
Notaire

Référence de publication: 2015189426/11.

(150212310) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 novembre 2015.

Polish Alternative Investments Société en Commandite Spéciale, Société en Commandite spéciale.

Siège social: L-2562 Luxembourg, 2, place de Strasbourg.

R.C.S. Luxembourg B 201.649.

—
STATUTES

Excerpts of the partnership agreement (“the Agreement”) of Polish Alternative Investments Société en Commandite Spéciale executed on 16 November 2015

1. Incorporation date and period. The Company was incorporated on 16 November 2015. The company is established for unlimited period of time.

2. Name. The special limited partnership shall have the name: “Polish Alternative Investments Société en Commandite Spéciale” (“Partnership”).

3. Purpose. The Partnership's purpose is to invest, acquire and take participations and interests, in any form whatsoever, in any kind of Luxembourg or foreign companies or entities and to acquire through participations, contributions, purchases, options or in any other way any securities, rights, interests, receivables, patents, trademarks and licenses or other property as the Partnership shall deem fit, and generally to hold, manage, develop, encumber, sell or dispose of the same, in whole or in part, for such consideration as the Partnership may think fit.

The Partnership may also enter into, assist or participate in any financial, commercial and other transactions, and grant to any company or entity associated in any way with the Partnership, in which the partnership has a direct or indirect financial or other interest, any assistance, loan, issuance of bonds, advance or guarantee, as well as borrow and raise money in any manner and secure the payment of any money borrowed.

The Partnership may use any techniques, legal means and instruments to manage its investments efficiently and protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

The Partnership may take any action and perform operation, which is, directly or indirectly, related to its purpose in order to facilitate the accomplishment of such purpose.

The Partnership may (a) engage in such other activities as the General Partner deems necessary, advisable, convenient or incidental to the foregoing and (b) engage in any lawful acts or activities not inconsistent with the foregoing.

4. Registered Office. The Partnership shall have its registered office at: 2, place de Strasbourg, L-2562 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg

5. Partners who are jointly and severally liable. Pai Sp. z o.o, a Polish limited liability company with registered seat in Warsaw, at Emilii Plater str. 53, XXIII floor, 00-113 Warsaw, Poland, registered in the Polish National Court Register under the number KRS 0000564502 (the „General Partner“).

6. Managers and Signatory powers. The Partnership shall be managed and represented by the two (2) up to four (4) Managing Managers divided into Class A Managers and Class B Managers being each time, at least one manager Class A and one manager class B (the “Managers”), who are not and shall not be General Partners. At incorporation of the Partnership, the Partners appoint the following Managers:

In capacity of Class A Managers:

Mr. Szymon Jozefowicz, director of companies, born on 18/01/1978 in Zielona Góra, Poland and residing professionally at Emilii Plater str. 53, XXIII floor, 00-113 Warsaw, Poland;

In capacity of Class B Managers:

Jacek Wolak, independent manager born on 26/11/1974 in Nowy Targ, Poland being Luxembourg resident, domiciled at 70, Rue Baudouin, L-1218 Grand Duchy of Luxembourg.

Decisions of the Managers are validly taken if they are approved by the majority of Managing Managers including at least one manager of each class.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

Extrait d'un contrat de société sous seing privé («le Contrat») de Polish Alternative Investments Société en commandite spéciale constituée le 16 Novembre 2015

1. Date de création et durée. La date de constitution de la Société est le 16 Novembre 2015. La Société est établie pour une durée illimitée.

2. Dénomination. La dénomination de la société en commandite spéciale est: “Polish Alternative Investments Société en Commandite Spéciale” (“Société”)

3. Objet social. L'objectif de la Société est d'investir, d'acquérir et de prendre des participations et intérêts, sous quelque forme que ce soit, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans d'autres sociétés ou entités étrangères et acquérir par souscriptions, contributions, achats, options ou de toute autre manière tous titres, droits, intérêts, créances, brevets, marques et licences ou ou d'autres biens que la Société jugera approprié, et plus généralement les détenir, gérer, développer, grever, vendre ou disposer de la même, en tout ou en partie, pour telle contrepartie que la Société peut juger appropriée.

La Société peut également conclure, assister ou participer à toutes opérations financières, commerciales et autres, et accorder à toute société ou entité associée sous toute forme avec la Société, dans lequel la Société a un intérêt financier ou autre, direct ou indirect, toute assistance, prêt, émission d'obligations, avance ou garantie, ainsi qu'emprunter et lever des fonds de quelque manière que ce soit et assurer le paiement de toute somme empruntée.

La Société peut employer toutes techniques, moyens légaux et instruments en vue de gérer efficacement ses investissements et de se protéger contre les créanciers, fluctuations monétaires, fluctuations de devises, taux d'intérêt et autres risques.

La Société peut prendre toutes mesures et effectuer l'opération qui est, directement ou indirectement, liée à son objet, afin de faciliter la réalisation de ce but.

La Société peut prendre toutes mesures et accomplir toutes opérations qui est, directement ou indirectement, liée à son objet social, afin de faciliter la réalisation de ce but.

La Société peut (a) s'engager dans d'autres activités telles que jugées nécessaire, souhaitable, pratique ou accessoires à ce qui précède par l'Associé Commandité et (b) accomplir tout acte légal ou activités n'étant pas incompatibles avec ce qui précède.

4. Siège social. Le siège social de la Société est fixé au: 2, place de Strasbourg, L-2562 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg.

5. Associés commandités tenus conjointement et solidairement responsables. Pai Sp. z o.o., une société Polonaise à responsabilité limitée, ayant son siège social sis à au 53 Rue Emilii Plater, XXIII étage, 00-113 Varsovie, Pologne, inscrite au Registre de la Cour Nationale de Pologne sous le numéro KRS 0000564502 (l'«Associé Commandité»).

6. Gérants et pouvoir de signature. La Société sera gérée et représentée par au moins deux (2) et jusqu'à quatre (4) gérants divisés en Gérants de Catégorie A et Gérants de Catégorie B étant à chaque fois, au moins un gérant de Catégorie A et un gérant de Catégorie B (les «Gérants»), qui ne sont pas et ne pourront pas être les Associés Commandités. Lors de la constitution de la Société, les Associés nomment les Gérants suivants:

En tant que Gérants de Catégorie A:

M. Szymon Jozefowicz, administrateur de sociétés, né le 18/01/1978 à Zielona Góra, Pologne, et demeurant professionnellement au 53 Rue Emilii Plater, XXIII étage, 00-113 Varsovie, Pologne.

En tant que Gérants de Catégorie B:

Jacek Wolak, gestionnaire indépendant né le 26/11/1974 à Nowy Targ, Pologne étant résidant luxembourgeois, domiciliée au 70, Rue Baudouin, L-1218 Grand Duché de Luxembourg.

Les décisions des Gérants sont valablement prises si elles sont approuvées par la majorité des Gérants incluant au moins un gérant de chaque catégorie.

Référence de publication: 2015189699/89.

(150212397) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 novembre 2015.

Plasto Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 76-78, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 182.107.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg.

Référence de publication: 2015189730/10.

(150211739) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 novembre 2015.

Rocket Internet Capital Partners (Euro) SCS, Société en Commandite simple.

Siège social: L-1748 Luxembourg, 7, rue Lou Hemmer.

R.C.S. Luxembourg B 201.633.

—
STATUTES

Extrait de l'acte constitutif conformément à l'article 6 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée

Name of the Partnership	Rocket Internet Capital Partners (Euro) SCS
Form of the Partnership	Common Limited Partnership (société en commandite simple)
Registered office	7, rue Lou Hemmer, L-1748 Luxembourg-Findel, Grand Duchy of Luxembourg
Name of the shareholders with joint and several liability	Rocket Internet Capital Partners Lux S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), whose registered office is at 7, rue Lou Hemmer, L-1748 Luxembourg-Findel, Grand Duchy of Luxembourg, with a share capital of EUR 12,500 and registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register (Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg) under number B 193664.
Purpose of the Partnership	The purpose of the Partnership is to carry on the business of an investor and in particular but without limitation to identify, research, negotiate, make and monitor the progress of, and to sell, realise, exchange or distribute, investments. The business of the Partnership shall be carried on with a view to producing profits for distribution in accordance with the limited partnership agreement. Subject to the terms of the limited partnership agreement, the Partnership may execute, deliver and perform all contracts and other undertakings and engage in all activities and transactions as may in the opinion of the general partner be necessary or advisable in order to carry out the foregoing purposes and objectives.
Name of the general partner	Rocket Internet Capital Partners Lux S.à r.l.
Management power and representative capacity of the general partner	The general partner shall have full power and authority to conduct the on going administration of the Partnership as well as to manage the Partnership pursuant to the limited partnership agreement and the law of 10 August 1915 on commercial companies as amended, to the extent that such responsibilities have not been allocated to other partners in accordance with the limited partnership agreement. In particular, the general partner is exclusively responsible for: (a) the acceptance of applications to the Partnership from prospective investors and to admit such persons as Limited Partners by accepting on behalf of the Partnership a duly executed form of adherence; (b) decisions on investment and divestment strategies; (c) decisions on the proposed acquisition of an investment, including any and all decisions on the amount of the investment or the type and financing of such investment; and (d) decisions on any proposed disposal of an investment (including any IPOs).
Commencement date	12 November 2015
Terminate Date	The Partnership is established for an unlimited period of time.

The Rocket Internet Capital Partners (Euro) SCS partnership agreement extract has been drawn up in English and is followed by a French translation, in case of discrepancies between the English and French version, the English version will prevail.

Suit la traduction française du texte qui précède

Dénomination sociale	Rocket Internet Capital Partners (Euro) SCS
Forme légale	société en commandite simple
Siège social	7, rue Lou Hemmer, L-1748 Luxembourg-Findel, Grand-Duché de Luxembourg
Nom des associés solidaires (associé gérant commandité)	Rocket Internet Capital Partners Lux S.à r.l., une société à responsabilité limitée, dont le siège social est au 7, rue Lou Hemmer, L-1748 Luxembourg-Findel ayant un capital social de 12.500 EUR et enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 193664.
Objet social	L'objet de la Société est d'exercer les activités d'un investisseur et, particulièrement, mais sans s'y limiter, d'identifier, étudier, négocier, effectuer et surveiller le progrès des investissements, et de vendre, de réaliser, d'échanger ou de distribuer les

investissements. Les activités de la Société doivent être gérées dans le but de générer des profits qui pourront être distribués en conformité avec les dispositions de l'acte constitutif. La Société pourra, sous réserve des dispositions de l'acte constitutif, exécuter, produire et mettre en oeuvre toute convention et tout autre engagement, et prendre part à toute activité et opération que l'associé gérant commandité estime nécessaire ou recommandable afin de mener à bien les buts et objectifs qui précèdent.	
Nom du gérant	Rocket Internet Capital Partners Lux S.à r.l.
Pouvoir de signature du gérant	L'associé gérant commandité doit avoir les pleins pouvoirs et posséder l'autorité compétente afin de mener à bien l'administration de la Société ainsi que la gestion de la Société selon les dispositions de l'acte constitutif ainsi que de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, dans la mesure où de telles responsabilités n'ont pas été allouées à d'autres associés selon les dispositions de l'acte constitutif. L'associé gérant commandité sera exclusivement responsable, en particulier de: <ul style="list-style-type: none"> (a) l'acceptation de demandes de souscription d'investisseurs potentiels dans la Société et l'admission de telles personnes en tant qu'associés commanditaires en acceptant au nom de la Société un formulaire de souscription; (b) des décisions concernant les investissements et la stratégie de dés investissement; (c) des décisions sur les acquisitions d'investissement potentielles, y compris toutes décisions portant sur les montants de l'investissement, ou du type et le financement de tel investissement; et (d) des décisions portant sur tout projet de cession d'un investissement (incluant tous IPOs).
Date de commencement	Le 12 novembre 2015
Date de fin	La Société a été établie pour une durée indéterminée.

L'extrait de l'acte constitutif de Rocket Internet Capital Partners (Euro) SCS a été rédigé en langue anglaise et suivi d'une traduction en langue française, en cas de différence entre la version anglaise et la version française, la version anglaise fera foi.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2015189757/88.

(150212014) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 novembre 2015.

Project Station S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 17.875,00.

Siège social: L-3564 Dudelange, 47, rue Schortgen.

R.C.S. Luxembourg B 199.108.

In the year two thousand and fifteen, on the seventh day of October,

Before Us, Maître Henri Hellinckx, notary in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

was held

an extraordinary general meeting (the Meeting) of the sole shareholder of Project Station S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée) having its registered office at 47, rue Schortgen, L-3564 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and a share capital in an amount of twelve thousand five hundred euros (EUR 12,500.-), registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 199.108 (the Company). The Company was incorporated on July 17, 2015, pursuant to a deed of the undersigned notary, published on September 29, 2015 in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 2880, page 127873. The articles of association of the Company (the Articles) have never been amended.

THERE APPEARED:

Startup Station S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée) having its registered office at 47, rue Schortgen, L-3564 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and a share capital in an amount of seventeen thousand eight hundred and seventy-five euros (EUR 17,875.-), registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 199.074 (the Sole Shareholder),

here represented by Régis Galiotto, notary's clerk, with professional address in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal.

Such power of attorney, after having been signed *ne varietur* by the representative of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

The Sole Shareholder, prenamed and represented as described above, have requested the undersigned notary to record the following:

I. The Sole Shareholder currently owns the twelve thousand five hundred (12,500) ordinary shares having a nominal value of one euro (EUR 1.-) each issued by the Company, representing the entire share capital of the Company amounting to twelve thousand five hundred euros (EUR 12,500.-).

II. The agenda of the Meeting is worded as follows:

(i) Waiver of convening notices;

(ii) Increase of the share capital of the Company by an amount of five thousand three hundred and seventy-five euros (EUR 5,375.-) in order to bring it from its present amount of twelve thousand five hundred euros (EUR 12,500.-) represented by twelve thousand five hundred ordinary shares, all in registered form and with a nominal value of one euro (EUR 1.-) each, to an amount of seventeen thousand eight hundred and seventy-five euros (EUR 17,875.-) through the issuance of five thousand three hundred and seventy-five (5,375) new ordinary shares, all in registered form and having a nominal value of one euro (EUR 1.-) each (the New Shares);

(iii) Subscription for and payment in full in cash of the New Shares;

(iv) Subsequent amendment to article 5.1. of the articles of association of the Company;

(v) Amendment to the shareholders' register of the Company in order to reflect the above capital increase with power and authority given to any manager of the Company in Luxembourg, each acting individually, to proceed on behalf of the Company with the registration of the newly issued share in the shareholders' register of the Company; and

(vi) Miscellaneous.

III. The Meeting hereby takes the following resolutions:

First resolution

The entirety of the share capital of the Company being represented, the Meeting waives the convening notice requirements, the Sole Shareholder represented at the Meeting considering itself as duly convened and declaring having perfect knowledge of the agenda which has been communicated to it in advance.

Second resolution

The Meeting resolves to increase the share capital of the Company by an amount of five thousand three hundred and seventy-five euros (EUR 5,375.-) in order to bring it from its present amount of twelve thousand five hundred euros (EUR 12,500.-) represented by twelve thousand five hundred (12,500) ordinary shares, all in registered form and with a nominal value of one euro (EUR 1.-) each, to an amount of seventeen thousand eight hundred and seventy-five euros (EUR 17,875.-) through the issuance of the New Shares.

Third resolution

The Meeting resolves to accept and record the following subscription and payment:

the Sole Shareholder, represented as stated hereabove, declares to subscribe to the New Shares, and to fully pay them up by way of a contribution in cash in an aggregate amount of five thousand three hundred and seventy-five euros (EUR 5,375.-), which shall be allocated to the nominal share capital account of the Company.

The aggregate amount of five thousand three hundred and seventy-five euros (EUR 5,375.-) is forthwith at the free disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary, which expressly acknowledges it, by way of a blocking certificate.

Fourth resolution

The Meeting subsequently resolves to amend article 5.1. of the articles of association of the Company, which shall henceforth read as follows:

“ **5.1.** The Company's corporate capital is fixed at seventeen thousand eight hundred and seventy-five euros (EUR 17,875.-) represented by seventeen thousand eight hundred and seventy-five (17,875) ordinary shares having a nominal value of one euro (EUR 1.-) each (the Shares), all subscribed and fully paid-up.”

Fifth resolution

The Meeting resolves to amend the shareholders' register of the Company in order to reflect the above capital increase, with power and authority given to any manager of the Company in Luxembourg, each acting individually, to proceed on behalf of the Company with the registration of the newly issued share in the shareholders' register of the Company.

There being no further business, the meeting is closed.

Estimate of costs

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the Company incurs or for which it is liable by reason of the present deed, is approximately one thousand five hundred Euros (1,500.- EUR).

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy-holder of the appearing party, she signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quinze, le septième jour d'octobre,

Par-devant nous, Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg;

S'est tenue

une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) de l'associé unique de Startup Station S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois ayant son siège social au 47, rue Schortgen, L-3564 Dudelange, Grand-Duché de Luxembourg et un capital social d'un montant de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR), immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 199.074 (la Société). La Société a été constituée le 1 juillet 2015 suivant un acte du notaire instrumentant, publié le 29 septembre 2015 au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 2880, page 127873. Les statuts de la Société (les Statuts) n'ont jamais été modifiés.

A COMPARU:

Startup Station S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois ayant son siège social au 47, rue Schortgen, L-3564 Dudelange, Grand-Duché de Luxembourg et un capital social d'un montant de dix-sept mille huit cent soixante-quinze euros (17.875,- EUR), immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 199.074 (l'Associé Unique),

ici représentée par Régis Galiotto, clerc de notaire, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparantes et le notaire instrumentant, annexée au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

L'Associé Unique, précité et représenté comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter que:

I. L'Associé Unique détient actuellement les douze mille cinq cents (12.500) parts sociales ordinaires ayant une valeur nominale d'un euro (1,- EUR) chacune, représentant l'intégralité du capital social de la Société s'élevant à douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR).

II. L'ordre du jour de l'Assemblée est libellé comme suit:

(i) Renonciation aux formalités de convocation;

(ii) Augmentation du capital social de la Société d'un montant de cinq mille trois cent soixante-quinze euros (5.375,- EUR) afin de le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) représenté par douze mille cinq cents parts sociales ordinaires, toutes sous forme nominative et ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune, à un montant de dix-sept mille huit cent soixante quinze euros (EUR 17.875,-) par le biais de l'émission de cinq mille trois cent soixante-quinze (5.375) nouvelles parts sociales ordinaires sous forme nominative et ayant une valeur nominale d'un euro (1,- EUR) chacune (les Nouvelles Parts Sociales);

(iii) Souscription et libération intégrale, en numéraire, des Nouvelles Parts Sociales;

(iv) Modification subséquente de l'article 5.1. des Statuts;

(v) Modification du registre des associés de la Société afin de refléter l'augmentation de capital ci-dessus avec pouvoir et autorité donnés à tout gérant de la Société à Luxembourg, chacun agissant individuellement, pour procéder pour le compte de la Société à l'inscription des parts sociales nouvellement émises dans le registre des associés de la Société; et

(vi) Divers.

III. L'Assemblée a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

La totalité du capital social de la Société étant représentée, l'Assemblée renonce aux formalités de convocation, l'Associé Unique représenté à l'Assemblée se considérant lui-même comme ayant été dûment convoqué et déclarant avoir une parfaite connaissance de l'ordre du jour qui lui a été communiqué à l'avance.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de cinq mille trois cent soixante-quinze euros (5.375,- EUR) afin de le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) représenté par douze mille cinq cents parts sociales ordinaires, toutes sous forme nominative et ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune, à un montant de dix-sept mille huit cent soixante quinze euros (EUR 17.875,-) par le biais de l'émission des Nouvelles Parts Sociales.

Troisième résolution

L'Assemblée décide d'accepter et d'enregistrer la souscription et la libération suivantes:

L'Associé Unique, représenté comme indiqué ci-dessus déclare souscrire les Nouvelles Actions, et les libérer intégralement au moyen d'un apport en numéraire d'un montant total de cinq mille trois cent soixante-quinze euros (5.375,- EUR), lequel sera alloué au compte capital social de la Société.

Le montant total de cinq mille trois cent soixante-quinze euros (5.375,-EUR) est actuellement à la libre disposition de la Société, la preuve en ayant été donnée au notaire instrumentant, qui le reconnaît expressément, au moyen d'un certificat de blocage.

Quatrième résolution

L'Assemblée décide de modifier subséquemment l'article 5.1. des Statuts, qui aura désormais la teneur suivante:

« **5.1.** Le capital social de la Société est fixé à dix-sept-mille huit cent soixante-quinze euros (17.875,- EUR), représenté par dix-sept-mille huit cent soixante-quinze (17.875) parts sociales ordinaires sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (1,- EUR) chacune (les Parts Sociales), toutes souscrites et entièrement libérées.»

Cinquième résolution

L'Assemblée décide de modifier le registre des associés de la Société afin de refléter l'augmentation de capital ci-dessus avec pouvoir et autorité donnés à tout gérant de la Société, chacun agissant individuellement, afin de procéder pour le compte de la Société à l'inscription de la part sociale nouvellement émise dans le registre des associés de la Société.

Plus aucun point ne figurant à l'ordre du jour, l'assemblée est close.

Estimation des frais

Les dépenses, frais, honoraires et charges, de quelque nature que ce soit, qui incomberont à la Société en raison du présent acte sont estimés à environ mille cinq cents Euros (1.500.- EUR).

Le notaire soussigné, qui comprend et parle la langue anglaise, déclare par le présent acte qu'à la requête de la partie comparante ci-dessus, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une version française. A la requête de cette même partie comparante, en cas de divergences entre la version anglaise et française, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, à la date indiquée en tête des présentes.

Et après lecture faite au mandataire de la partie comparante, le mandataire de la partie comparante a signé avec le notaire le présent acte original.

Signé: R. GALIOTTO et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C.1, le 15 octobre 2015. Relation: 1LAC/2015/32792. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR).

Le Receveur ff. (signé): C. FRISING.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 23 novembre 2015.

Référence de publication: 2015189710/167.

(150211705) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 novembre 2015.

PMI Project Management International S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7224 Walferdange, 20, rue de l'Eglise.

R.C.S. Luxembourg B 193.177.

Im Jahre zwei tausend fünfzehn.

Den dreizehnten November.

Vor dem unterzeichneten Henri BECK, Notar mit dem Amtssitze in Echternach (Grossherzogtum Luxemburg).

IST ERSCHIENEN:

Herr Sebastian BUCHLOH, Unternehmer, wohnhaft in B-4700 Eupen, Steinroth, 21.

Welcher Komparent hier vertreten ist durch Frau Sara CRAVEIRO, Privatangestellte, beruflich ansässig in L-6475 Echternach, 9, Rabatt, aufgrund einer Vollmacht unter Privatschrift vom 4. November 2015,

welche Vollmacht, nach gehöriger "ne varietur" Paraphierung durch die Bevollmächtigte des Komparenten und dem amtierenden Notar, gegenwärtiger Urkunde als Anlage beigegeben bleibt um mit derselben einregistriert zu werden.

Welcher Komparent, vertreten wie vorerwähnt, erklärte, dass er der alleinige Anteilhaber der Gesellschaft mit beschränkter Haftung PMI Project Management International S.à r.l. ist, mit Sitz in L-1855 Luxembourg, 35A, Avenue J.F. Kennedy, eingetragen beim Handels- und Gesellschaftsregister Luxemburg unter der Nummer B 193.177 (NIN 2014 24 69 430).

Dass besagte Gesellschaft gegründet wurde zufolge Urkunde aufgenommen durch den amtierenden Notar, am 23. Dezember 2014, veröffentlicht im Memorial C Recueil des Sociétés et Associations Nummer 212 vom 27. Januar 2015.

Das Gesellschaftskapital beläuft sich auf dreißig tausend Euro (€ 30.000.-), eingeteilt in ein hundert (100) Anteile zu je drei hundert Euro (€ 300.-), alle zugeteilt Herrn Sebastian BUCHLOH, vorgeannt.

Als dann ersuchte der Komparent, vertreten wie vorerwähnt, den amtierenden Notar Nachstehendes zu beurkunden wie folgt:

Erster Beschluss

Der alleinige Gesellschafter beschliesst den Sitz der Gesellschaft von Luxemburg nach Walferdange zu verlegen, und demgemäss den ersten Absatz von Artikel 3 der Statuten abzuändern wie folgt:

" **Art. 3. (Absatz 1).** Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in Walferdange."

Zweiter Beschluss

Der alleinige Gesellschafter legt die genaue Anschrift der Gesellschaft wie folgt fest: L-7224 Walferdange, 20, rue de l'Eglise.

Dritter Beschluss

Der alleinige Gesellschafter beschliesst zum zusätzlichen Geschäftsführer der Gesellschaft für eine unbestimmte Dauer zu ernennen:

Herr Alfred BUCHLOH, Kaufmann, geboren in Mülheim an der Ruhr (Deutschland), am 20. Juli 1946, wohnhaft in L-7224 Walferdange, 20, rue de l'Eglise.

Das Mandat von Herrn Sebastian BUCHLOH als Geschäftsführer wird bestätigt.

Die Gesellschaft wird in allen Fällen durch die alleinige Unterschrift eines der beiden Geschäftsführer rechtsgültig vertreten und verpflichtet.

WORÜBER URKUNDE, Aufgenommen in Echternach, am Datum wie eingangs erwähnt.

Nach Vorlesung alles Vorstehenden an den Komparenten, handelnd wie eingangs erwähnt, dem Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, hat dieselbe mit dem Notar die gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: S. CRAVEIRO, Henri BECK.

Enregistré à Grevenmacher Actes Civils, le 17 novembre 2015. Relation: GAC/2015/9890. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

FÜR GLEICHLAUTENDE AUSFERTIGUNG, auf Begehrt erteilt, zwecks Hinterlegung beim Handels- und Gesellschaftsregister.

Echternach, den 23. November 2015.

Référence de publication: 2015189733/52.

(150211913) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 novembre 2015.

Plasto Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 76-78, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 182.107.

In the year two thousand and fifteen, on the fourth day of November,
Before Maître Joëlle BADEN, notary, residing in Luxembourg,

Is held

An extraordinary general meeting of shareholders of "PLASTO INVEST S.A.", a société anonyme, with registered office at L-2146 Luxembourg, 76-78, rue de Merl, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 182.107, incorporated pursuant to a notarial deed on 29 November 2013, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 3323 of 31 December 2013 (the "Company").

The meeting was opened with Flora GIBERT, employee, residing professionally in Luxembourg in the chair, who appointed as secretary Cheryl GESCHWIND, employee, residing professionally in Luxembourg.

The meeting also elected as scrutineer Flora GIBERT prenamed.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state:

I. - That the meeting is held with the following:

Agenda

1. Increase of the corporate capital by an amount of EUR 2,179,000.- (two million one hundred and seventy nine thousand Euros) to raise it from its current amount of EUR 31,000.- (thirty one thousand Euros) to EUR 2,210,000.- (two million two hundred and ten thousand Euros) by the issue of 21,790 (twenty one thousand seven hundred and ninety) shares with a nominal value of EUR 100.- (one hundred Euros) each.

2. Subscription of the whole capital increase by PLASTICHE S.A. fully paid up by conversion into capital of an uncontested, current and immediately exercisable claim against the Company.

3. Deletion of the nominal value of all shares.

4. Exchange of the existing 22,100 (twenty-two thousand one hundred) shares with nominal value against 1,000,000 (one million) shares with no nominal value, but a par value of EUR 2.21 (two point twenty-one euros).

5. Amendment of the articles of association in order to reflect such action.

The article 5 should be read as follows:

"The subscribed capital is set at two million two hundred and ten thousand Euro (EUR 2,210,000), divided into one million (1,000,000) shares with no indication of a nominal value".

II. - That the present or represented shareholders, the proxyholders of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the present shareholders, the proxyholders of the represented shareholders and by the board of the meeting, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The proxies of the represented shareholders will also remain attached to the present deed after having been initialed *ne varietur* by the persons appearing.

III. - That the whole corporate capital being present or represented at the present meeting and the shareholders declaring that they had had due notice and got knowledge of the agenda prior to this meeting, no convening notices were necessary.

IV. - That the present meeting, representing the whole corporate capital, is regularly constituted and may validly deliberate on all the items on the agenda.

Then the general meeting, after deliberation, took unanimously the following resolutions:

First resolution

The general meeting resolves to increase the share capital by an amount of EUR 2,179,000.- (two million one hundred and seventy nine thousand Euros) to raise it from its current amount of EUR 31,000.- (thirty one thousand Euros) to EUR 2,210,000.- (two million two hundred and ten thousand Euros) by the issue of 21,790 (twenty one thousand seven hundred and ninety) shares with a nominal value of EUR 100.- (one hundred Euros) each.

Subscription and payment:

All the new shares are subscribed by the sole shareholder PLASTICHE S.A., with registered office at L-2146 Luxembourg, 76-78 rue de Merl here represented by Flora GIBERT, prenamed, by virtue of a proxy under private seal given in Luxembourg, on October 27th, 2015,

for an amount of EUR 2,179,000.- (two million one hundred and seventy nine thousand Euros) entirely allocated to the share capital of the Company.

The 21,790 (twenty one thousand seven hundred and ninety) new shares are fully paid up through a contribution in kind consisting of the partial conversion of a claim owned by the sole shareholder against the Company.

In accordance with articles 26-1 and 32-1 (5) of the Law of 10th August 1915, as amended, the contribution in kind described above has been the subject of a report dated 30 October 2015 by Atwell independent auditor, with registered office at L-1835 Luxembourg, 17, rue des Jardiniers. The said report, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder of the appearing person and the notary, remains attached to this deed to be registered therewith.

The value of the claim is recognized in the said report, which shows that it is certain, liquid and due, and concludes as follows:

"Conclusion:

On the basis of the work carried out by us, nothing has come to our attention that would cause us to believe that the value of the contributed claim would not be at least equal to the number and the nominal value of the new shares of Plasto Invest S.A. to be issued in exchange of the contribution."

Second resolution:

The general meeting decides to suppress the nominal value of the shares, and to convert all the 22,100 (twenty two thousand one hundred) shares into 1,000,000 (one million) shares with no nominal value.

All powers are given to the Board of Directors in order to amend accordingly the Shareholder's register.

Third resolution:

As a consequence of the above resolutions, the general meeting resolves to amend the first paragraph of article 5 of the articles of association of the Company, which will henceforth be read as follows:

“ **Art. 5. Share capital. (first paragraph).** The subscribed capital is set at two million two hundred and ten thousand Euro (EUR 2,210,000), divided into one million (1,000,000) shares with no indication of a nominal value.”

There being no further business, the meeting is closed.

WHEREOF, this deed is drawn up in Luxembourg, in the office of the undersigned notary, on the day stated at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that, upon request of the appearing parties, this deed is worded in English, followed by a French version; and upon request of the same appearing parties and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will prevail.

The document having been read to the appearing parties, the board of the meeting signed together with the notary this deed.

Suit la traduction française du texte qui précède

L'an deux mille quinze, le quatre novembre.

Par-devant Maître Joëlle BADEN, notaire de résidence à Luxembourg,

S'est réunie

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme «PLASTO INVEST S.A.», ayant son siège social à L-2146 Luxembourg, 76-78 rue de Merl, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 182.107, constituée suivant acte notarié en date du 29 novembre 2013, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 3323 du 31 décembre 2013 (la Société).

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Flora GIBERT, employée, résidant professionnellement à Luxembourg, qui désigne comme secrétaire Cheryl GESCHWIND, employée, résidant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée choisit aussi comme scrutateur Flora GIBERT, prénommée.

Le bureau ainsi constitué, le président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

Ordre du jour

1. Augmentation du capital social d'un montant de EUR 2.179.000,-(deux millions cent soixante-neuf mille euros) pour le porter de son montant actuel de EUR 31.000,- (trente et un mille euros) à EUR 2.210.000,- (deux millions deux cent dix mille euros) par l'émission de 21.790 (vingt et un mille sept cent quatre-vingt-dix) actions avec une valeur nominale de EUR 100,-(cent euros) chacune.

2. Souscription à l'entière de l'augmentation de capital par PLASTICHE SA et libération intégrale par conversion en capital d'une créance certaine, liquide et exigible contre la Société.

3. Suppression de la valeur nominale de toutes les actions.

4. Conversion des 22.100 (vingt-deux mille cent) actions existantes avec une valeur nominale en 1.000.000 (un million) d'actions sans valeur nominale, mais ayant un pair comptable de EUR 2,21 (deux virgule vingt et un Euros).

5. Modification des statuts afin de refléter un tel changement.

L'article 5 devrait se lire comme suit:

"Le capital souscrit est fixé à EUR 2.210.000,- (deux millions deux cent dix mille euros (2.210.000 euros), divisé en un million (1.000.000) d'actions sans désignation de valeur nominale".

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes, les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution:

L'assemblée générale décide d'augmenter le capital social à concurrence d'un montant de EUR 2.179.000,- (deux millions cent soixante-neuf mille euros) pour le porter de son montant actuel de EUR 31.000,- (trente et un mille euros) à EUR 2.210.000,- (deux millions deux cent dix mille euros) par l'émission de 21.790 (vingt et un mille sept cent quatre-vingt-dix) actions avec une valeur nominale de EUR 100,- (cent euros) chacune.

Souscription et libération:

Toutes les actions nouvelles sont souscrites par l'actionnaire unique PLASTICHE S.A., ayant son siège social à L-2146 Luxembourg, 76-78 rue de Merl, ici représentée par Flora GIBERT prénommée, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Luxembourg, le 27 octobre 2015,

pour un montant total de EUR 2.179.000,- (deux millions cent soixante-neuf mille euros) intégralement affecté au capital social de la Société.

Les 21.790 (vingt et un mille sept cent quatre-vingt-dix) actions nouvelles sont libérées par un apport en nature consistant en la conversion partielle d'une créance détenue par l'actionnaire unique contre la Société.

Conformément aux articles 26-1 et 32-1(5) de la loi du 10 août 1915, telle que modifiée, l'apport en nature ci-dessus décrit a fait l'objet d'un rapport établi en date du 30 octobre 2015 par Atwell réviseur d'entreprises, ayant son siège social à L-1835 Luxembourg, 17, rue des Jardiniers. Ledit rapport, après signature ne varietur par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentaire, restera annexé au présent acte pour être enregistré en même temps.

La valeur de ladite créance est constatée par ledit rapport, dont il ressort par ailleurs qu'elle est certaine, liquide et exigible, et qui conclut comme suit:

«Conclusion

On the basis of the work carried out by us, nothing has come to our attention that would cause us to believe that the value of the contributed claim would not be at least equal to the number and the nominal value of the new shares of Plasto Invest S.A. to be issued in exchange of the contribution»

Deuxième résolution:

L'assemblée générale décide de supprimer la valeur nominale des actions et de convertir les 22.100 (vingt-deux mille cent) actions existantes en 1.000.000 (un million) d'actions sans désignation de valeur nominale.

Tous pouvoirs sont conférés au conseil d'administration afin de procéder aux modifications du registre d'actionnaire.

Troisième résolution:

Suite aux résolutions qui précèdent, l'assemblée générale décide de modifier le premier alinéa de l'article 5 des statuts de la Société qui aura désormais la teneur suivante:

Art. 5. Capital social. (premier paragraphe). "Le capital souscrit est fixé à EUR 2.210.000,- (deux millions deux cent dix mille euros (2.210.000 euros), divisé en un million (1.000.000) actions sans désignation de valeur nominale".

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, en l'étude du notaire soussigné, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande des comparants, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, la version anglaise fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, les membres du bureau ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: F. GIBERT, C. GESCHWIND et J. BADEN.

Enregistré à Luxembourg A.C. 1, le 6 novembre 2015 1LAC/2015/35171. Reçu soixante quinze euros € 75,-.

Le Receveur (signé): MOLLING.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la Société sur demande.

Luxembourg, le 23 novembre 2015.

Référence de publication: 2015189731/167.

(150211740) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 novembre 2015.

RRD Financial Holdings S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8009 Strassen, 19/21, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 170.616.

L'an deux mille quinze, le trois novembre.

Par-devant Maître Alex WEBER, notaire de résidence à Bascharage.

S'est réunie

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme "RRD Financial Holdings S.A." (numéro d'identité 2012 22 13 588), avec siège social à L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance, inscrite au R.C.S.L. sous le numéro B 170.616, constituée suivant acte reçu par le notaire Francis KESSELER, alors de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 11 mai 2012, publié au Mémorial C, numéro 2207 du 5 septembre 2012 et dont les statuts ont été modifiés suivant actes reçus par le prédit notaire Francis KESSELER en date du 15 mai 2012, publié au Mémorial C, numéro 2207 du 5 septembre 2012 et en date du 20 décembre 2013, publié au Mémorial C, numéro 1116 du 2 mai 2014.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Jean-Marie WEBER, employé privé, demeurant à Aix-sur-Cloie/Aubange (Belgique),

qui désigne comme secrétaire Monsieur Albert DONDLINGER, employé privé, demeurant à Dahlem.

L'assemblée choisit comme scrutatrice Madame Sandy HAMES, employée privée, demeurant à Reckange-sur-Mess.

Le bureau ayant été ainsi constitué, le Président déclare et prie le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. - L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

1) Transfert du siège social à L-8009 Strassen, 19/21, route d'Arlon, Immeuble Serenity, Bloc A, avec effet au 22 octobre 2015 et modification subséquente du 1^{er} alinéa de l'article 2 et du 1^{er} alinéa de l'article 15 des statuts.

2) Administrateurs.

II. - Les actionnaires présents ou représentés, les procurations des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence; cette liste de présence signée par les actionnaires, les mandataires des actionnaires représentés, le bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte.

Les procurations des actionnaires représentés y resteront annexées de même.

III. - L'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée et tous les actionnaires présents ou représentés déclarant avoir eu parfaite connaissance de l'ordre du jour avant l'assemblée, il a donc pu être fait abstraction des convocations d'usage.

IV. - La présente assemblée, représentant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour.

Ensuite l'assemblée, après délibération, a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de transférer le siège social à L-8009 Strassen, 19/21, route d'Arlon, Immeuble Serenity, Bloc A, avec effet au 22 octobre 2015 et en conséquence de modifier:

a) le 1^{er} alinéa de l'article 2 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

« **Art. 2 al. 1^{er}** . Le siège social est établi dans la commune de Strassen.»

b) le 1^{er} alinéa de l'article 15 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

« **Art. 15 al. 1^{er}** . L'assemblée générale annuelle se réunit au siège social ou à tout autre endroit, tel qu'indiqué dans la convocation, le dernier mardi du mois de juin à 13.00 heures.»

Deuxième résolution

L'assemblée constate que le siège des administrateurs «A&C Management Services SARL» et «Taxioma SARL», que l'adresse professionnelle de l'administrateur Madame Ingrid HOOLANTS et que les adresses professionnelles de la représentante permanente de «A&C Management Services SARL», à savoir Madame Maryse MOUTON et de la représentante permanente de «Taxioma SARL», à savoir Madame Ingrid HOOLANTS sont désormais fixés à L-8009 Strassen, 19/21, route d'Arlon, Immeuble Serenity, Bloc A, et ce à compter du 19 octobre 2015.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont estimés à environ mille euros (€ 1.000.-).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passé à Bascharage en l'étude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite à l'assemblée, les membres du bureau, tous connus du notaire par leurs noms, prénoms usuels, états et demeures, ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: J-M. WEBER, DONDLINGER, HAMES, A. WEBER.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils 1, le 13 novembre 2015. Relation: 1LAC/2015/35933. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): MOLLING.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande.

Bascharage, le 23 novembre 2015.

Référence de publication: 2015189778/62.

(150212048) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 novembre 2015.

MimB S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8011 Strassen, 283, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 201.659.

—
STATUTS

L'an deux mille quinze, le vingt-sept octobre.

Pardevant Maître Roger ARRENSDORFF, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

- Madame Marie-Marthe DE L'ESTANG DU RUSQUEC épouse BOUILLON, née le 11 février 1952 à Nantes (France), domiciliée à Apartado 5012 Casa de Nossos Sohnos Santa Barabra de Nexa 8005-491 FARO (Portugal),

ici représenté par Ariane VANSIMPSEN, expert-comptable, demeurant professionnellement à L-8011 Strassen, 283, route d'Arlon, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé en date du 12 octobre 2015,

Laquelle procuration restera, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire du comparant et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

La comparante, par son mandataire, a requis le notaire de documenter ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'elle déclare constituer.

Art. 1^{er}. La société prend la dénomination de "MimB S.à r.l."

Art. 2. Le siège de la société est établi dans la commune de Strassen.

Art. 3. La société a pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, au Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres, de quelque nature que ce soit, brevets de toute origine, et plus généralement à la propriété intellectuelle de toute sorte tels que les marques, logiciels et images, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, accorder aux sociétés auxquelles elle s'intéresse tous concours, prêts, avances ou garanties.

D'une manière générale, elle pourra détenir tout patrimoine tant mobilier qu'immobilier en vue de sa valorisation.

A titre accessoire, la société a également pour objet la prestation de services et l'assistance administrative à ses filiales.

A titre accessoire, la société pourra accomplir toutes opérations commerciales, industrielles ou financières de nature à favoriser la réalisation de son objet principal.

Art. 4. La durée de la société est indéterminée.

Art. 5. Le capital social est fixé à DOUZE MILLE CINQ CENTS EUROS (12.500,-€), représenté par CENT (100) parts sociales de CENT VINGT-CINQ EUROS (125,- €) chacune.

Art. 6. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Elles ne peuvent être cédées entre vifs ou pour cause de mort à des non-associés que conformément aux dispositions de l'article 189 du texte coordonné de la loi du 10 août 1915 et des lois modificatives.

Art. 7. La société est gérée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, choisis par les associés qui fixent la durée de leur mandat, leur rémunération (s'il en est) et leurs pouvoirs. Ils peuvent être à tout moment révoqués sans indication de motif.

Art. 8. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 9. Pour tout ce qui n'est pas prévu aux présentes, les parties s'en réfèrent aux dispositions légales.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence le jour de la constitution pour finir le 31 décembre 2015.

Souscription et libération

Les parts sociales ont été intégralement souscrites par l'associée unique Marie-Marthe DE L'ESTANG DU RUSQUEC, susdite.

Elles ont été intégralement libérées par des versements en espèces.

12850

Frais

Le montant des frais généralement quelconques incombant à la société en raison de sa constitution s'élève approximativement à sept cent soixante-dix euros (770,- €).

Assemblée Générale Extraordinaire

Ensuite l'associée unique, représentant l'intégralité du capital social et représentée comme il est dit ci-dessus, a pris les résolutions suivantes:

- L'adresse de la société est fixée à L-8011 Strassen, 283, route d'Arlon.
- Le nombre des gérants est fixé à un (1).
- Est nommé gérant, pour une durée illimitée:
- Madame Marie-Marthe DE L'ESTANG DU RUSQUEC épouse BOUILLON, née le 11 février 1952 à Nantes (France), domiciliée à Apartado 5012 Casa de Nossos Sohnos Santa Barabra de Nexa 8005-491 FARO (Portugal).

La société est engagée par la signature individuelle du gérant.

Le notaire instrumentant a rendu attentif la comparante au fait qu'avant toute activité commerciale de la société présentement fondée, celle-ci doit être en possession d'une autorisation de commerce en bonne et due forme en relation avec l'objet social, ce qui est expressément reconnu par la comparante.

Dont acte, fait et passé à Strassen, 283, route d'Arlon.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, connu du notaire par nom, prénoms usuels, état et demeure, il a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: VANSIMPSEN, ARRENSDORFF.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils 1, le 30 octobre 2015. Relation: 1LAC / 2015 / 34525. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): MOLLING.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à des fins administratives.

Luxembourg, le 24 novembre 2015.

Référence de publication: 2015189607/75.

(150212820) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 novembre 2015.

MIMI an seng Kanner S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7446 LINTGEN, 2, rue de l'Eglise.

R.C.S. Luxembourg B 200.232.

Assemblée générale extraordinaire sous seing privé: MIMI an seng Kanner 2 rue de l'Eglise - 7446 - Lintgen - Luxembourg

Résolution 1

1.- Le nombre de gérants est fixé à deux (2).

Est nommée gérant technique pour une durée indéterminée:

Madame OMEROVIC Admira née le 30/05/1987 à Doboï

(Bosnie et Herzégovine)

Demeurant à:

7, rue Nicolas Ernest-Barblé, L-1210 LUXEMBOURG (STRASSEN)

Est nommée gérant administrative pour une durée indéterminée:

Madame OMEROVIC Anela, née le 08/01/1990 à Zavidovici

(Bosnie et Herzégovine)

Demeurant à:

2 rue de l'Eglise, L-7446 LINTGEN

Les Associés

Associé 1:

Nom Prénom: Omerovic Admira

Née: 30/05/1987 à Doboï (Bosnie et Herzégovine)

Adresse: 7, rue Nicolas Ernest-Barblé, L-1210 Luxembourg (Strassen)

Associé 2:

Nom Prénom: Omerovic Anela

Née: 08/01/1990 à Zavidovici (Bosnie et Herzégovine)

Adresse: 2 rue de l'Eglise, L-7446 Lintgen
Luxembourg, le 25/11/2015.

Signatures.

Référence de publication: 2015191231/30.

(150214868) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 novembre 2015.

Mineral Partners S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 93.076.

Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires tenue le 20 Novembre 2015

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale que:

- le mandat des administrateurs suivants a été renouvelé:

* Monsieur Robert LILING, Administrateur de classe A, et président du Conseil d'Administration;

* Monsieur Alex Weng, Administrateur de classe A,

* Monsieur Arye LANIADO, Administrateur de classe B,

- le mandat du Commissaire aux Comptes, Fiduciaire Patrick Sganzerla S.à r.l. a été renouvelé,

de telle sorte que tous les mandats prendront fin à l'issue de la prochaine Assemblée statutaire appelée à délibérer sur les comptes annuels de la société au 31 décembre 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour MINERAL PARTNERS S.A.

Un mandataire

Référence de publication: 2015191235/19.

(150214294) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 novembre 2015.

Minett Sharks, Association sans but lucratif.

Siège social: L-4671 Oberkorn, 1, rue Jeannot Kremer.

R.C.S. Luxembourg F 1.258.

Assemblée Ordinaire du 13.11.2015 à Differdange

Le comité décide, à l'unanimité des membres présents, de modifier suivant l'article I.2 des statuts des «Minett Sharks asbl» le siège social de la dite asbl au: 1 Rue Jeannot Kremer, L - 4671 Oberkorn.

Pour les Minett Sharks asbl

Waltzing Claude / Kripler Claudine

Président / Vice-présidente

Référence de publication: 2015191237/13.

(150213720) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 novembre 2015.

Mobicom S.A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-1650 Luxembourg, 6, avenue Guillaume.

R.C.S. Luxembourg B 98.739.

Suivant une décision de l'Assemblée Générale extraordinaire des associés du 16.10.2015 de la société MOBICOM S.A. il a été décidé:

1. l'administrateur Madame Carole Giovannacci sera remplacé par Madame Ariette Siebenaler, née le 27.07.1958 à Ettelbruck, demeurant professionnellement à 6, Avenue Guillaume, L-1650 Luxembourg jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2021

2. de prolonger le mandat d'administrateur de Monsieur Emile Wirtz et de Monsieur Alexander LEYVIMAN jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2021.

3. de prolonger le mandat de commissaire aux comptes, Invest Control S.à r.l., jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2021.

4. Suivant une décision du Conseil d'Administration du 16.10.2016, il a été décidé de prolonger le mandat de l'administrateur délégué de Monsieur Alexander LEYVIMAN jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2021

Luxembourg, le 16.10.2015.

Référence de publication: 2015191238/19.

(150214429) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 novembre 2015.

Molitor Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8070 Bertrange, 10B, rue des Mérovingiens.
R.C.S. Luxembourg B 76.179.

Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue extraordinairement à Bertrange le 25 novembre 2015

Il résulte dudit procès-verbal que

La société MARBLEDEAL Ltd, ayant son siège social au First Floor, 41 Chalton Street London NW1 1JD, UK a été nommée comme commissaire aux comptes.

Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'année 2017.

M. Georges Makhoul demeurant à 48, Emirates Towers, UEA - Dubaï a démissionné de son poste d'administrateur et d'administrateur-délégué avec effet au 22 novembre 2015.

Bertrange, le 25 novembre 2015.

Référence de publication: 2015191239/16.

(150213985) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 novembre 2015.

Molson Coors Lux 1, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.400,00.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 11-13, boulevard de la Foire.
R.C.S. Luxembourg B 168.671.

Extrait des résolutions prises en date du 19 novembre 2015

Il a été convenu comme suit:

- De transférer le siège social du 21-25, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg au 11-13 boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, avec effet au 30 novembre 2015.

Luxembourg, le 25 novembre 2015.

Molson Coors Lux 1

Référence de publication: 2015191240/13.

(150213593) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 novembre 2015.

NASDAQ Holding Luxembourg Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 27.705.400,00.

Siège social: L-5884 Hesperange, 300C, route de Thionville.
R.C.S. Luxembourg B 136.112.

Acte de constitution publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations en date du 08/03/2008

EXTRAIT

L'adresse du siège social de NASDAQ GLOBAL, INC, associé unique de la société à changé. La nouvelle adresse est: 805 King Farm Blvd., Rockville, 20850 Maryland, États-Unis d'Amérique.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Nasdaq Holding Luxembourg SARL

Référence de publication: 2015191245/14.

(150214359) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 novembre 2015.

MI Immo S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 5, avenue Gaston Diderich.
R.C.S. Luxembourg B 94.743.

EXTRAIT

le 23/11/2015, lors de l'assemblée des actionnaires, il est décidé la: Révocation de Mr. Antonio GOMES DA SILVA de son mandat d'administrateur.
nomination de

Mr. MACIEL GOMES Fernand

né le 12.09.1976 à Luxembourg

demeurant à:

13 rue Ernst Ising à L-7590-Beringen

aux mandats

d'administrateur unique et

d'administrateur délégué avec

pouvoir d'engager seul la société, ce pour une durée illimitée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015191229/21.

(150214007) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 novembre 2015.

New Yorker Luxembourg S.à r. l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1610 Luxembourg, 8-10, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 150.065.

—
EXTRAIT

Monsieur Holger MEISSNER a démissionné de son mandat de gérant de la société avec effet au 18 novembre 2015.

Le conseil de gérance de la société se compose désormais comme suit:

- Monsieur Friedrich Georg KNAPP, gérant;
- Monsieur Florian Tobias KALL, gérant, et
- Madame Helene STEINER-BACKER, gérant.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 novembre 2015.

Référence de publication: 2015191247/15.

(150213519) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 novembre 2015.

John Taylor Corporate S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 10, rue Nicolas Adames.

R.C.S. Luxembourg B 147.150.

—
EXTRAIT

Il est à noter que le siège social de la société Fiduciaire Grand-Ducale S.A. est désormais situé au 60, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg.

Il résulte des résolutions prises lors de l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires de la société JOHH TAYLOR CORPORATE S.A. (ci-après «la Société») qui s'est tenue en date du 12 novembre 2015 que:

- Sont réélus aux fonctions d'administrateur de la Société:

* Monsieur Jan Arie DEKKER, demeurant à Van merlenlaan, 25, NL-2101 GC Heemstede, (Pays-Bas);

* Monsieur Roland MELAN demeurant à 15, Avenue de Grande-Bretagne, Monte Carlo (Principauté of Monaco);

* Me Charles DURO, demeurant professionnellement à 3, rue de la Chapelle, L-1325 Luxembourg;

* Me Marianne GOEBEL, demeurant professionnellement à 3, rue de la Chapelle, L-1325 Luxembourg;

- Est réélue aux fonctions de commissaires aux comptes de la Société:

* la société Fiduciaire Grand-Ducale S.A. établie à 60, avenue de la Faïencerie L-1510 Luxembourg.

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes prendront fin lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la Société qui se tiendra en 2021.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015191109/22.

(150214441) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 novembre 2015.

New Dimension Content SA, Société Anonyme.

Siège social: L-8399 Windhof/Koerich, 22, rue de l'Industrie.
R.C.S. Luxembourg B 176.415.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 23 novembre 2015

Lors de l'assemblée générale ordinaire de la société tenue extraordinairement le 23 novembre 2015, il a été pris les résolutions suivantes:

Madame Kheira Tourir est révoquée comme administrateur avec effet au 23 novembre 2015

WEB Consulting S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 22, rue de l'Industrie L-8399 WINDHOF et inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro B 175.697, représentée par M. Raphaël Auwerkerken, née le 12 mars 1990 à Knokke-Heist (Belgique) et domicilié au 14, rue des Prunelles L-5639 Mondorf les Bains, est nommée administrateur de la société avec effet au 23 novembre 2015 et jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2017.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015191255/17.

(150214300) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 novembre 2015.

Jacobs und Sohn GmbH, Succursale d'une société de droit étranger.

Adresse de la succursale: L-9911 Troisvierges, 22, rue de Drinklange.
R.C.S. Luxembourg B 107.026.

Le Bilan de la société-mère au 31/12/2014 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015191104/10.

(150214062) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 novembre 2015.

New Dimension Tech S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8399 Windhof, 22, rue de l'Industrie.
R.C.S. Luxembourg B 164.129.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 23 novembre 2015

Lors de l'assemblée générale ordinaire de la société tenue extraordinairement le 23 novembre 2015, il a été pris les résolutions suivantes:

Madame Kheira Tourir est révoquée comme administrateur avec effet au 23 novembre 2015

WEB Consulting S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 22, rue de l'Industrie L-8399 WINDHOF et inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro B 175.697, représentée par M. Raphaël Auwerkerken, née le 12 mars 1990 à Knokke-Heist (Belgique) et domicilié au 14, rue des Prunelles L-5639 Mondorf les Bains, est nommée administrateur de la société avec effet au 23 novembre 2015 et jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2017.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015191256/17.

(150214299) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 novembre 2015.

New Europe Investments Holdings S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R.C.S. Luxembourg B 118.902.

EXTRAIT

L'assemblée générale ordinaire réunie à Luxembourg le 20 novembre 2015 a renouvelé les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes pour un terme de six ans.

Le Conseil d'Administration se compose comme suit:

- Marc Koeune
- Nicole Thommes
- Michael Zianveni
- Jean-Yves Nicolas

Le commissaire aux comptes est CeDerLux-Services Sàrl.

Leurs mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an 2021.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2015191257/18.

(150213896) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 novembre 2015.

Nobro S.à r.l., Société à responsabilité limitée - Société de gestion de patrimoine familial.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 189.773.

—
Extrait des décisions prises en date du 12 novembre 2015

1. Acceptation de la démission de Mme Valérie PECHON de son mandat de gérante de la Société avec effet immédiat.
2. Nomination de Mme Karoline WILLOT, administrateur de sociétés, née à Uccle (Belgique), le 11 janvier 1983, demeurant professionnellement à L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert, en tant que gérante de la Société avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 26 novembre 2015.

Pour extrait sincère et conforme

Pour Nobro S.à r.l.

Un mandataire

Référence de publication: 2015191261/16.

(150214459) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 novembre 2015.

Novelia Senior Services S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3372 Leudelange, 19, rue Léon Laval.

R.C.S. Luxembourg B 69.652.

—
Extrait de l'assemblée générale ordinaire tenue à Leudelange le 17 novembre 2015

L'Assemblée générale accepte la démission de Monsieur Johannes, Adrianus FRANKE à compter du 1^{er} décembre 2015 de la fonction d'administrateur de la société.

L'Assemblée générale accepte la démission de Monsieur Aymar, Marie, Henri HENIN à compter du 1^{er} décembre 2015 de la fonction d'administrateur de la société.

L'Assemblée décide de nommer au poste d'administrateur à compter du 1^{er} décembre 2015:

- Monsieur Ian SARSON
- Monsieur Paul BAKER

Tous avec la même adresse professionnelle au 19, rue Léon Laval à L-3372 Leudelange.

Leur mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice 2015.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Novélia Senior Services s.a.

Référence de publication: 2015191263/20.

(150214014) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 novembre 2015.

Novis AG, Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11A, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 177.195.

—
Auszug aus dem Protokoll der Ausserordentlichen Generalversammlung vom 26.11.2015, 09:45 Uhr Abgehalten am Neuen Gesellschaftssitz

Die Versammlung hat in der vorgenannten Sitzung einstimmig folgende Beschlüsse gefasst:

Der Sitz der Gesellschaft wird verlegt von 74, rue de Merl, L-2146 Luxembourg nach 11a, boulevard Joseph II, 1840 Luxembourg.

Luxembourg, den 26.11.2015.

Die Versammlung

Référence de publication: 2015191264/14.

(150214370) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 novembre 2015.

Nubiotech Environnement, Société Anonyme.

Siège social: L-3446 Dudelange, 20, rue Mathias Cungs.

R.C.S. Luxembourg B 185.224.

Extrait des résolutions de l'assemblée générale ordinaire du 19 juin 2015

En remplacement de la société BG CAPITAL, l'assemblée générale décide de nommer administrateur jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en 2019, Madame Marie BRETTNACHER, née le 6 novembre 1996 à Metz (France), demeurant 59, rue Rogier à B-5000 Namur.

Pour extrait sincère et conforme

Référence de publication: 2015191265/12.

(150214098) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 novembre 2015.

Odyssey Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-8011 Strassen, 283, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 143.170.

La Société porte à la connaissance de toute personne intéressée que l'adresse professionnelle de Mr. George Tyler, associé et gérant de catégorie A de la Société, est au 96 Kensington High Street, W8 4SG Londres, Royaume-Uni.

Pour la Société

Référence de publication: 2015191267/11.

(150213570) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 novembre 2015.

Oportet S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2168 Luxembourg, 127, rue de Mühlenbach.

R.C.S. Luxembourg B 171.339.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale tenue en date du 25 novembre 2015

1. La démission de Monsieur Gianluca Ninno de son mandat de gérant est acceptée.
2. Est nommé en tant que nouveau gérant pour une durée illimitée Monsieur Alexandre Taskiran, né le 24 avril 1968 à Karaman (Turquie), demeurant au 127, rue de Mühlenbach, L-2168 Luxembourg.
3. Le siège social est transféré au 127, rue de Mühlenbach, L-2168 Luxembourg, avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Luxembourg, le 26 novembre 2015.

Suite à un changement d'adresse, Monsieur Xavier Vincent, gérant, est désormais domicilié au 127, rue de Mühlenbach, L-2168 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 novembre 2015.

Référence de publication: 2015191269/19.

(150214262) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 novembre 2015.

OSCAR Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1650 Luxembourg, 6, avenue Guillaume.

R.C.S. Luxembourg B 132.286.

Suivant une décision de l'Assemblée Générale extraordinaire des associés du 16.10.2015 de la société OSCAR INVESTMENTS S.A. il a été décidé:

1. l'administrateur Madame Carole Giovannacci sera remplacé par Madame Ariette Siebenaler, née le 27.07.1958 à Ettelbruck, demeurant professionnellement à 6, Avenue Guillaume, L-1650 Luxembourg jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2021

2. de prolonger le mandat d'administrateur de Monsieur Emile Wirtz et de Monsieur Michael Ernzerhof jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2021.

3. de prolonger le mandat de commissaire aux comptes, Invest Control Services Administratifs S.à.r.l., jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2021.

4. Suivant une décision du Conseil d'Administration du 16.10.2015, il a été décidé de prolonger le mandat de l'administrateur délégué de Monsieur Emile Wirtz jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2021

Luxembourg, le 16.10.2015.

Référence de publication: 2015191287/19.

(150214703) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 novembre 2015.

P.A.R.A.D.I.S.O. Trust II S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 101.971.

Extrait des décisions prises par l'assemblée générale des actionnaires en date du 19 novembre 2015

1. M. Jean-Christophe DAUPHIN a démissionné de son mandat d'administrateur de classe A avec effet au 30 octobre 2015.

2. M. David SANA a démissionné de son mandat d'administrateur de classe A avec effet au 31 août 2015.

3. La société à responsabilité limitée UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES SARL, avec un capital de EUR 12.500,-, enregistré au R.C.S. Luxembourg sous le numéro B64474 et ayant son siège social au L-2453 Luxembourg, 6, Rue Eugène Ruppert, a été nommée comme administrateur de classe A avec effet au 30 octobre 2015 et ce jusqu'à l'assemblée générale approuvant les comptes annuels 2017.

4. La société à responsabilité limitée Intertrust Management (Luxembourg) S.à r.l., avec un capital de EUR 12.500,-, enregistré au R.C.S. Luxembourg sous le numéro B103336 et ayant son siège social au L-2453 Luxembourg, 6, Rue Eugène Ruppert, a été nommée comme administrateur de classe A avec effet au 31 août 2015 jusqu'à l'assemblée générale approuvant les comptes annuels 2017.

Luxembourg, le 25 novembre 2015.

Pour extrait sincère et conforme

Pour P.A.R.A.D.I.S.O. TRUST II S.A.

Un mandataire

Référence de publication: 2015191289/23.

(150213590) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 novembre 2015.

Paraguay Agricultural Corporation S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons-Malades.

R.C.S. Luxembourg B 174.602.

Il résulte du procès-verbal d'une réunion du Conseil d'Administration de la Société tenue en date du 18 septembre 2015 que Mme Ana Paula VENTURA DOS SANTOS CONDEÇO ALVES, née le 4 janvier 1966 à Almada, Setubal, Portalwas, Portugal, avec adresse professionnelle à Avenue Alvares Cabral, 61, 6^{ème} étage, P-1250-017 Lisbonne (Portugal) a été nommée par voie de cooptation avec effet au 17 septembre 2015 à la fonction d'Administrateur de classe A en remplacement de M. Gustavo MARQUES DO CANTO LOPES, démissionnaire.

Son mandat expirera à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2015.

Sa cooptation sera soumise pour ratification à la prochaine Assemblée Générale des actionnaires.

Pour extrait conforme

SG AUDIT SARL

Référence de publication: 2015191293/16.

(150214306) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 novembre 2015.

Patrimundi 1869 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2324 Luxembourg, 6, avenue Pestacore.

R.C.S. Luxembourg B 200.611.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration de la Société tenue en date du 18 novembre 2015

Monsieur Alain Crefcoeur, né le 17 février 1961 à Namur, Belgique et résidant au 9A, Plateau Altmunster, L-1123 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, a été nommé comme président du conseil d'administration de la Société avec effet au 18 novembre 2015.

Monsieur Hervé Coque, né le 19 mars 1964 à Chambéry, France, avec adresse au 6, Avenue Pescatore, L-2324 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg a été nommé comme délégué à la gestion journalière de la Société, avec des pouvoirs de signature conformément aux statuts de la Société.

Monsieur François Metzler, né le 11 février 1943 à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, avec adresse au 6, Avenue Pescatore, L-2324 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg a été nommé comme délégué à la gestion journalière de la Société, avec des pouvoirs de signature conformément aux statuts de la Société.

La société Grant Thornton Lux Audit S.A., une société anonyme constituée et existant sous les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 89A, Pafebruch, L-8308 Capellen, Grand-Duché de Luxembourg et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 43.298 a été nommé comme réviseur d'entreprises agréé de la Société.

Luxembourg, le 19 novembre 2015.

Pour extrait sincère et conforme

Pour Patrimundi 1869 S.A.

Un mandataire

Référence de publication: 2015191295/25.

(150213849) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 novembre 2015.

J. Restauration S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5553 Remich, 30, Quai de la Moselle.

R.C.S. Luxembourg B 196.263.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 20 novembre 2015

L'AGE a décidé, avec effet immédiat:

L'acceptation du remplacement, de l'ancienne gérante technique Madame Rosalina DA SILVA GUEDES par Monsieur Joao Paulo GUEDES JORGE, cuisinier, né le 12 décembre 1991 au Portugal demeurant à B-6700 Arlon, 80 avenue du Bois a été adoptée à l'unanimité.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le gérant

Référence de publication: 2015191100/14.

(150213525) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 novembre 2015.

Pfizer Atlantic Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 156.586.

EXTRAIT

Il résulte du transfert de parts réalisé en date du 25 novembre 2015 que la société Warner-Lambert Company LLC, transfère toutes les 12,694,390 parts sociales qu'elle détient dans la Société à la société Pfizer Inc., une corporation, enregistrée au Registre du Delaware, sous le numéro #383418, ayant son siège social au 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, États-Unis d'Amérique.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 novembre 2015.

Référence de publication: 2015191299/14.

(150214043) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 novembre 2015.

Phoenix II Mixed J, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 68/70, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 110.512.

Extrait des résolutions des associés de la Société

Il résulte de la décision prise par les associés de la Société en date du 17 août 2015 qu'a été acceptée:

- la nomination de Monsieur Christophe Lentschat, né le 26 septembre 1972 à Thionville, France, résidant professionnellement au 68/70 Boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg, en tant que gérant de la Société avec effet au 15 septembre 2015.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 Novembre 2015.

Mandataire

Référence de publication: 2015191301/16.

(150214012) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 novembre 2015.

Pollington Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 185.160.

—
Extrait des résolutions prises par les associées en date du 24.11.2015

1. M. Christophe-Emmanuel SACRE a démissionné de son mandat de gérant B

2. Le nombre des gérants a été diminué de cinq à quatre.

Luxembourg, le 26.1.2015.

Pour extrait sincère et conforme

Pour Pollington Investments S.à r.l.

Un mandataire

Référence de publication: 2015191309/14.

(150214461) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 novembre 2015.

Prefere Resins Investment S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6D, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 201.147.

—
Il résulte des résolutions de l'Actionnaire unique de la Société en date du 23 novembre 2015, les décisions suivantes:

1. Démission de M. Cedric Bradfer, demeurant professionnellement au 6D, route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Grand-Duché de Luxembourg, en tant que gérant, avec effet au 23 novembre 2015.

2. Nomination de Mlle. Constanze Schmidt née le 8 novembre 1976 à Gardelegen, Allemagne, demeurant professionnellement au 6D, route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Grand-Duché de Luxembourg, en tant que gérant, avec effet au 23 novembre 2015, pour une période illimitée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 novembre 2015.

Un Mandataire

Référence de publication: 2015191310/16.

(150213649) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 novembre 2015.

ProPulse Fund, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 188.251.

—
Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale statutaire du 15 mai 2015

Il a été décidé de:

- ne pas prolonger le mandat d'administrateur de Mme Sara VERMEIR

- élire Mr Leslie TOTTE, résidant professionnellement au 20 Sneeuwbeslaan, B-2610 Antwerp, en tant qu'administrateur. Son mandat expirera à l'assemblée générale statutaire de 2016

- réélire Messrs Stéphane RIES, résidant professionnellement au 43 Boulevard Royal, L-2955 Luxembourg et Guy POURVEUR, résidant au 2 rue d'Arlon, L-8399 Windhof en tant qu'administrateurs pour un nouveau mandat expirant à l'assemblée générale statutaire de 2016.

- réélire DELOITTE AUDIT en tant que réviseur d'entreprises pour un nouveau terme expirant à l'assemblée générale statutaire de 2016.

Certifié conforme et sincère

Pour PROPULSE FUND

KREDIETRUST LUXEMBOURG S.A.

Référence de publication: 2015191315/20.

(150213873) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 novembre 2015.

Paser Participations S.A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-1630 Luxembourg, 56, rue Glesener.
R.C.S. Luxembourg B 44.287.

Extrait du conseil d'administration du 09 janvier 2015 tenu au siège de la Société

Par la présente, le conseil d'administration décide de nommer comme dépositaire des parts au porteur de la société, Fisconsult s.a., fiduciaire et cabinet d'expert-comptable ayant son siège social au 56, rue Glesener L-1630 Luxembourg, avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2015191319/14.

(150214301) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 novembre 2015.

Patrizia Basket Lux Holdco S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1222 Luxembourg, 2-4, rue Beck.
R.C.S. Luxembourg B 192.964.

Wir teilen mit, dass Herr Arwed Fischer sein Mandat als Geschäftsführer der Gesellschaft mit Wirkung zum Ablauf des 13 November 2015 niedergelegt hat.

Wir teilen mit, das der Alleinige Gesellschafter am 13 November 2015 beschlossen hat Herrn Klaus Schmitt, geboren am 21.09.1965 in Pegnitz, geschäftsansässig in Fuggerstraße, 26, D-86150 Augsburg, mit sofortiger Wirkung, als Geschäftsführer der Gesellschaft zu bestellen.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 25.11.2015.

Für die Gesellschaft

Ein Bevollmächtigter

Référence de publication: 2015191320/16.

(150214270) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 novembre 2015.

Patrizia Bastite Holdco 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1222 Luxembourg, 2-4, rue Beck.
R.C.S. Luxembourg B 197.654.

Wir teilen mit, dass Herr Arwed Fischer sein Mandat als Geschäftsführer der Gesellschaft mit Wirkung zum Ablauf des 13 November 2015 niedergelegt hat.

Wir teilen mit, das der Anteilhaber am 13 November 2015 beschlossen hat Herrn Klaus Schmitt, geboren am 21.09.1965 in Pegnitz, geschäftsansässig in Fuggerstraße, 26, D-86150 Augsburg, mit sofortiger Wirkung, als Geschäftsführer der Gesellschaft zu bestellen.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 26.11.2015.

Für die Gesellschaft

Ein Bevollmächtigter

Référence de publication: 2015191321/16.

(150214519) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 novembre 2015.

M&G Real Estate Finance 3 Co. S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 313.578.885,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 172.632.

In the year two thousand and fifteen, on the eighteenth day of November.

Before Maître Edouard DELOSCH, notary residing in Diekirch,

THERE APPEARED:

M&G Real Estate Debt Fund III LP, a Guernsey limited partnership having its registered office at 3rd Floor, La Plaiderie Chambers, La Plaiderie, St Peter Port, Guernsey, GY1 1WG, recorded with the Guernsey Registry under number 1746,

in its capacity as sole shareholder of M&G Real Estate Finance 3 Co. S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 51, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Trade and Companies under number B 172.632 (the “Company”), incorporated by a deed drawn up by Maître Jean Seckler, notary residing in Junglinster, on 22 October 2012, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 2978 of 7 December 2012. The articles of association (the “Articles”) were last amended by a deed of the undersigned notary on 27 October 2015, not yet published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations,

here represented by Ms Alexandra Fantuz, employee, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal in Guernsey on 18 November 2015.

Said proxy, after having been signed *ne varietur* by the undersigned notary and the proxyholder acting on behalf of the appearing party, shall remain attached to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to record the following:

I. M&G Real Estate Debt Fund III LP is the sole shareholder (the “Sole Shareholder”) of the Company;

II. The Company's share capital is presently fixed at two hundred and eighty six thousand, seven hundred and four Pound Sterling and eight hundred and eighty six thousandths (GBP 286,704.886), represented by two hundred and eighty six million, seven hundred and four thousand, eight hundred and eighty six (286,704,886) shares having a par value of one thousandth Pound Sterling (GBP 0.001) each.

Now, therefore, the appearing party, acting through its proxyholder, has requested the undersigned notary to record the following resolutions:

First resolution

Increase the Company's share capital by an amount of twenty six thousand eight hundred and seventy three Pounds Sterling and nine hundred and ninety nine thousandths (GBP 26,873.999) in order to raise it from its current amount of two hundred and eighty six thousand, seven hundred and four Pound Sterling and eight hundred and eighty six thousandths (GBP 286,704.886), represented by two hundred and eighty six million, seven hundred and four thousand, eight hundred and eighty six (286,704,886) shares in registered form with a par value of one thousandth Pound Sterling (GBP 0.001) each to three hundred and thirteen thousand, five hundred and seventy eight Pound Sterling and eight hundred and eighty five thousandths (GBP 313,578.885), represented by three hundred and thirteen million, five hundred and seventy eight thousand, eight hundred and eighty five (313,578,885) shares, through the issue of twenty six million, eight hundred and seventy three thousand, nine hundred and ninety nine (26,873,999) shares having a par value of one thousandth Pound Sterling (GBP 0.001) each.

Subscription - Payment

The twenty six million, eight hundred and seventy three thousand, nine hundred and ninety nine (26,873,999) new shares are subscribed by the Sole Shareholder at a total price of twenty six million, eight hundred and seventy three thousand, nine hundred and ninety nine Pound Sterling (GBP 26,873,999), out of which:

- Twenty six thousand, eight hundred and seventy three Pounds Sterling and nine hundred and ninety nine thousandths (GBP 26,873.999) are allocated to the share capital, and

- Twenty six million, eight hundred and forty seven thousand, one hundred and twenty five Pound Sterling and one thousandth (GBP 26,847,125.001) are allocated to the share premium.

The twenty six million, eight hundred and seventy three thousand, nine hundred and ninety nine (26,873,999) new shares are fully paid up in cash by the Sole Shareholder, so that the total amount of twenty six million, eight hundred and seventy three thousand, nine hundred and ninety nine Pound Sterling (GBP 26,873,999) is at the free disposal of the Company, as it has been shown to the undersigned notary.

Second resolution

As a consequence of the above resolution, the Sole Shareholder resolves to amend article 5.1 of the Articles, so that it shall henceforth read as follows:

“ **Art. 5.1.** The Company's share capital is set at three hundred and thirteen thousand, five hundred and seventy eight Pound Sterling and eight hundred and eighty five thousandths (GBP 313,578.885), represented by three hundred and thirteen million, five hundred and seventy eight thousand, eight hundred and eighty five (313,578,885) shares having a par value of one thousandth Pound Sterling (GBP 0.001) each.”

The rest of article 5 and the articles of incorporation of the Company remain unchanged.

Estimated costs

The aggregate amount of costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which are to be borne by the Company or which shall be charged to the Company by reason of this deed, are estimated at approximately six thousand seven hundred euro (EUR 6,700.-)

Statement

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version. In case of discrepancies between the English version and the French version, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg on the day named at the beginning of the deed.

The document having been read to the proxy holder of the appearing party, known to the notary by name, first name, civil status and residence, the proxy holder signed together with the notary the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quinze, le dix-huitième jour du mois de novembre.

Par-devant Maître Edouard DELOSCH, notaire de résidence à Diekirch,

A COMPARU

M&G Real Estate Debt Fund III LP, un Guernsey limited partnership ayant son siège social au 3^{ème} étage, La Plaiderie Chambers, La Plaiderie, St Peter Port, Guernsey, GY1 1WG, immatriculé au Guernsey Registry sous le numéro 1746,

en sa capacité d'associé unique de M&G Real Estate Finance 3 Co. S.à r.l., une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 51, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 172.632 (ci-après la "Société"), constituée suivant acte reçu par Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 22 octobre 2012, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 2978 du 7 décembre 2012. Les statuts de la Société (ci-après les «Statuts») ont été modifiés pour la dernière fois par le notaire soussigné en date du 27 octobre 2015, pas encore publiés au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations,

ici représenté par Mme Alexandra Fantuz, salariée, demeurant professionnellement à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé à Guernsey en date du 18 novembre 2015.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le notaire soussigné et la mandataire agissant pour le compte de la partie comparante, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme décrit ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. M&G Real Estate Debt Fund III LP est l'associé unique (l' «Associé Unique») de la Société;

II. Le capital social de la Société est actuellement fixé à deux cent quatre-vingt-six mille sept cent quatre livres sterling et huit cent quatre-vingt-six millièmes (GBP 286.704,886) représentés par deux cent quatre-vingt-six millions sept cent quatre mille huit cent quatre-vingt-six (286.704.886) parts sociales, d'une valeur nominale d'un millième de livres sterling (GBP 0,001) chacune.

Sur ceci, la partie comparante, représentée par sa mandataire, a requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associée unique décide d'augmenter le capital social à concurrence de vingt-six mille huit cent soixante-treize livres sterling neuf cent quatre-vingt-dix-neuf millièmes (GBP 26.873,999) pour le porter de son montant actuel de deux cent quatre-vingt-six mille sept cent quatre livres sterling et huit cent quatre-vingt-six millièmes (GBP 286.704,886) représentés par deux cent quatre-vingt-six millions sept cent quatre mille huit cent quatre-vingt-six (286.704.886) parts sociales, d'une valeur nominale d'un millième de livres sterling (GBP 0,001) chacune, jusqu'à trois cent treize mille cinq cent soixante-dix-huit livres sterling et huit cent quatre-vingt-cinq millièmes (GBP 313.578,885) représentés par trois cent treize million cinq cent soixante-dix-huit mille et huit cent quatre-vingt-cinq (313.578.885) parts sociales par l'émission de vingt-six millions huit cent soixante-treize mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf (26.873.999) parts sociales d'une valeur nominale d'un millième de livres sterling (GBP 0,001) chacune.

Souscription - Libération

Les vingt-six millions huit cent soixante-treize mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf (26.873.999) nouvelles parts sociales sont souscrites par l'Associé Unique représenté comme indiqué ci-dessus, pour un montant de vingt-six millions huit cent soixante-treize mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf livres sterling (GBP 26.873.999) dont:

- Vingt-six mille huit cent soixante-treize livres sterling neuf cent quatre-vingt-dix-neuf millièmes (GBP 26.873,999) sont alloués au capital social; et

- Vingt-six millions huit cent quarante-sept mille cent vingt-cinq livres sterling et un millièmes (GBP 26.847.125,001) sont alloués à la prime d'émission.

Les vingt-six millions huit cent soixante-treize mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf (26.873.999) nouvelles parts sociales ainsi souscrites sont entièrement libérées en numéraire par l'Associée Unique, de sorte que le montant total de vingt-six millions huit cent soixante-treize mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf livres sterling (GBP 26.873.999) est à la libre disposition de la Société tel qu'il a été démontré au notaire soussigné.

Deuxième résolution

Suite à la résolution qui précède, l'Associé Unique décide de modifier l'article 5.1 des statuts de la Société pour lui donner désormais la teneur suivante:

" **5.1.** Le capital social de la Société est fixé à la somme de trois cent treize mille cinq cent soixante-dix-huit livres sterling et huit cent quatre-vingt-cinq millièmes (GBP 313.578,885) représentés par trois cent treize million cinq cent soixante-dix-huit mille et huit cent quatre-vingt-cinq (313.578.885) parts sociales, d'une valeur nominale d'un millième de livres sterling (GBP 0,001) chacune." Le reste de l'article 5 et des statuts de la Société demeure inchangé.

Evaluation des frais

Le montant total des frais, charges, rémunérations ou dépenses, sous toute forme qu'ils soient, qui incombent à la Société ou qui seront facturés à la Société en raison du présent acte, sont estimés approximativement à six mille sept cents euros (EUR 5.400,-).

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle anglais, déclare qu'à la requête de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une version française. En cas de divergence entre la version anglaise et la version française, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête du présent acte.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire de la partie comparante, connue du notaire instrumentant par ses noms, prénom usuel, état et demeure celle-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: A. FANTUZ, DELOSCH.

Enregistré à Diekirch Actes Civils, le 20 novembre 2015. Relation: DAC/2015/19694. Reçu soixante-quinze (75.-) euros

Le Receveur (signé): THOLL.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C.

Diekirch, le 24 novembre 2015.

Référence de publication: 2015189597/144.

(150212595) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 novembre 2015.

C.C. s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5471 Wellenstein, 1, rue de l'Eglise.

R.C.S. Luxembourg B 195.155.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 novembre 2015.

Maître Léonie GRETHEN

Notaire

Référence de publication: 2015189197/12.

(150211987) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 novembre 2015.

Apollo Logistics Germany 3 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 1, avenue Gaston Diderich.

R.C.S. Luxembourg B 164.943.

Im Jahre zweitausendfünfzehn, am neunten November.

Vor dem unterzeichneten Notar Patrick SERRES, im Amtssitz zu Remich.

Ist erschienen:

die Aktiengesellschaft ALPHA INDUSTRIAL HOLDING S.A. mit Gesellschaftssitz in L-1420 Luxembourg, 1, avenue Gaston Diderich und eingetragen im luxemburgischen Handelsregister unter der Nummer B129732,

hier vertreten durch zwei Mitglieder des Verwaltungsrates Herr Benjamin ANDREASEN, Buchhalter, und Herrn Marcellino GRAF VON UND ZU HOENSBROECH, Investmentberater, beide beruflich wohnhaft in Luxemburg.

Die erschienen Partei erklärt alleinige Gesellschafterin zu sein der Gesellschaft mit beschränkter Haftung APOLLO LOGISTICS GERMANY 3 S.à r.l. mit Sitz in L-1420 Luxembourg, 1, avenue Gaston Diderich, eingetragen im Handelsregister von Luxemburg unter der Nummer B164943, welche gegründet wurde gemäß Urkunde, aufgenommen durch den amtierenden Notar am 15. November 2011, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Nummer

20 vom 4. Januar 2012, mit einem Kapital von zwölftausendfünfhundert Euro (12.500.- EUR), eingeteilt in einhundert Anteile (100) zu je einhundertfünfundzwanzig Euro (125. EUR), vollständig eingezahlt.

Dies erläutert, hat der alleinige Gesellschafter den amtierenden Notar ersucht, folgenden Beschluss zu beurkunden:

Einzigster Beschluss

Der Gesellschafter beschließt den Gesellschaftszweck umzuändern und dementsprechend Artikel 2 der Satzung abzuändern um ihm folgenden neuen Wortlaut zu geben:

„**Art. 2.** Zweck der Gesellschaft ist der Erwerb und der Verkauf sowie der Besitz, die Vermietung, die Sanierung, die Verwaltung von und die Gewährung von Hypotheken auf Immobilienvermögen in Luxemburg oder im Ausland sowie die Verwaltung aller Immobiliengeschäfte, einschließlich des direkten oder indirekten Erwerbs von Beteiligungen in luxemburgischen oder ausländischen Gesellschaften, deren Zweck der Erwerb, die Verwertung, die Förderung, der Verkauf, die Verwaltung und/oder die Vermietung von Immobilienvermögen ist.

Zusätzlicher Zweck der Gesellschaft sind der Erwerb von Beteiligungen jeder Art an in- und ausländischen Gesellschaften und die Verwirklichung sonstiger Investitionen jeder Art, der Erwerb von Wertpapieren jeder Art durch Kauf, Zeichnung oder auf andere Weise, die Übertragung von Wertpapieren durch Verkauf, Tausch oder auf andere Weise sowie die Verwaltung, Kontrolle und Verwertung dieser Beteiligungen.

Die Gesellschaft kann als Komplementär und Geschäftsführer von Gesellschaften oder ähnlichen gesellschaftsrechtlichen Strukturen mit unbeschränkter Haftung für alle Verbindlichkeiten und Schulden solcher Strukturen handeln.

Die Gesellschaft kann weiterhin Gesellschaften, in denen sie eine direkte oder indirekte Beteiligung hält oder die der gleichen Gesellschaftsgruppe wie sie selbst angehören, Bürgschaften oder Kredite gewähren oder sie auf andere Weise unterstützen.

Die Gesellschaft kann alle Geschäfte kaufmännischer, gewerblicher oder finanzieller Natur betreiben, die der Erreichung ihres Zweckes förderlich sind.“

Worüber Urkunde, aufgenommen zu Luxemburg, Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung von allem Vorstehenden an die Erschienenen, dem Notar nach Namen, Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, haben dieselben mit Uns Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: B. ANDREASEN, M. GRAF VON UND ZU HOENSBROECH, Patrick SERRES.

Enregistré à Grevenmacher Actes Civils, le 13 novembre 2015. Relation: GAC/2015/9720. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

Für gleichlautende Ausfertigung, zum Zwecke der Veröffentlichung im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, erteilt.

Remich, den 23. November 2015.

Référence de publication: 2015189128/50.

(150211931) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 novembre 2015.

Repc 5 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 2, rue Jean Bertholet.

R.C.S. Luxembourg B 110.742.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015193781/9.

(150217181) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2015.

Repc 7 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 2, rue Jean Bertholet.

R.C.S. Luxembourg B 110.748.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015193783/9.

(150217180) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2015.